



Texte détérioré

PER
B-226

BULLETIN DE LA FERME



COOPÉRATION, CULTURE MARAÎCHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS
LES JEUDIS

APICULTURE ET
INDUSTRIE
SUCRIÈRE

FO
FOI

Bibliothèque de l'École
d'Agriculture,
X

N 1913
IN 1913

VOLUME XXIV, No 1

QUEBEC

2 JANVIER 1936

Avec nos meilleurs vœux pour L'ANNÉE 1936

nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tomes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

**Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"**

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.....

\$1.25

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée

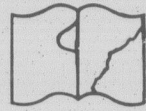
No 1, rue de la Couronne,

chambre 311

2

2

2



Concours de ponte canadien

7ème semaine finissant le 12 Décembre

Durant la semaine qui s'est terminée le 19 décembre, deux poudeuses de plus ont été enregistrées avec un surplus dans la production globale pour les sept jours de 15 œufs.

Le résultat est en conséquence meilleur que ceux de la semaine correspondante des concours précédents.

Cinq œufs sur toute la récolte ont été mis de côté à cause du poids. Dans quelques colonies le poids des œufs atteint la pesanture maximum.

Les trois parquets premiers pour la semaine ont gagné beaucoup de points. Ils s'alignent dans l'ordre qui suit:

Parquet	Points	Oeufs
5—R.B., J. H. Thompson	46.4	52
20—L.B., G. S. Taylor	41.5	39
3—R.B., F. Teasdale	39.8	43

Les cinquième et sixième parquets figurant parmi les six vedettes jusqu'à date sont de nouvelles colonies:

5—R.B., J. H. Thompson	278.2	332
28—L.B., Sta. Exp. Ottawa	249.7	261
26—L.B., Russell P. Farm	248.6	263
20—L.B., G. S. Taylor	237.1	250
3—R.B., F. Teasdale	226.2	271
14—R.B., Sta. Exp., La Ferme	216.1	256

Les six meilleures poudeuses sont, à date:

61—L.B., G. A. Robertson & Sons	43.3	40
28—L.B., Sta. Exp., Ottawa	42.0	36
24—R.B., Sta. Exp., Kapuskasing	40.4	37
29—L.B., Sta. Exp., Ottawa	40.1	38
295—L.B., Russell P. Farm	37.5	41
33—R.B., J. H. Thompson	37.5	46

Parquets	Propriétaire	Race	Total Oeufs	Total Points
1	J. H. Pariseau, P.R.B.		129	112.4
2	Exp. Sta. Kapuskasing, P.R.B.		183	187.3
3	Frank Teasdale		271	226.2
4	Kenneth Slacer		167	145.4
5	J. H. Thompson		332	278.2
6	G. A. Robertson & Son		194	178.9
7	Jas. M. Winter, Jr.		167	142.4
8	Jas. H. Smith		243	207.8
9	R. W. Kettles		122	108.5
10	Exp. Farm Ottawa		93	88.7
11	Exp. Farm Ottawa		177	138.3
12	Exp. Farm Ottawa		91	78.0
13	Exp. Sta., Lennoxville		177	158.0
14	Exp. Sta., La Ferme		226	216.1
15	Exp. Sta., La Ferme		230	193.1
		L.B.	83	58.1
			132	113.0
			218	190.5
			202	151.5
			250	227.1
			137	9.5
			172	137.4
			124	106.8
			191	159.4
			263	248.6
			91	69.9
			261	249.7
			184	177.3
			5016	4368.1

Concours de ponte de l'Ouest de Québec

Semaine finissant le 26 décembre 1935.

Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION DE LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Oeufs	Total Points
1	Taylor Bros., Co-op. P.R.B.		18	16.0
2	Exp. Sta., La Ferme		153	120.6
3	Exp. Sta., Ste-Anne-Pocahontas		75	64.9
4	C. R. Waldron, Co-op. S.		169	139.2
5	G. K. Campbell		146	141.8
6	J. R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	157	132.4
7	Adlard Fortin		77	75.7
8	Arthur Préfontaine, Co-op. S.		333	280.7
9	J. A. Lataille		160	144.1
10	Riverside Fm. Co-op. S.		112	78.7
11	C. Drummond, Co-op. S.		55	44.7
12	J. H. Pariseau, Co-op. L.P.R.B.		291	268.6
13	Exp. Sta., Lennoxville, P.R.B.		241	205.9
14	W. W. Elliot, Co-op. S.		184	153.7
15	R. H. Smith, Co-op. S.		123	122.7
16	Hugh C. Elliott		135	107.5
17	Art. Paquette, Co-op. M.		195	153.7
18	Donat Ostiguy, Co-op. M.		139	105.1
19	P. E. Vincent, Co-op. S.		151	131.4
20	Exp. Sta., Lennoxville		2919	2490.8

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 26 décembre 1935.

Sous la direction de la Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Oeufs	Total Points
1	Couvoir Coop. Mariv.	L.B.	319	326.9
2	Couvoir Coop. St-Raym.		162	125.5
3	Taylor, G. S.		329	350.9
4	Sta. Exp. Ste-A. de la P. P.R.B.		153	128.0
5	Sta. Exp. La Ferme, Qué.		310	276.1
6	Sta. Exp. La Ferme, Qué.		271	244.4
7	Letendre, J. W.		80	64.9
8	Couv. Coop. Vaudreuil		122	96.3
9	Couv. Coop. St-Augustin		99	73.1
10	Sta. Exp. Kapuskasing		81	73.7
11	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)		331	302.0
12	Couv. Coop. Montmagny (Mariv.)		147	132.0
13	Sta. Exp. Ste-A. de la P.		198	150.5
14	Sta. Exp. Ste-A. de la P.		255	199.5
15	Sta. Exp. Lennoxville, Qu.		296	256.9
16	Couv. Coop. St-Ans. Qué.		173	172.9
			3326	2975.6

ACTUALITE AVICOLE

Un éleveur du Nouveau-Brunswick est premier dans un concours de ponte

C'est un beau succès que de remporter la première place dans un concours de ponte avec un parquet de poules qu'on a élevées soi-même, mais il est encore plus beau de se classer premier de tous les concurrents canadiens. A la fin du concours de ponte de 1934-35, lorsque les derniers œufs eurent été comptés et pesés dans tous les concours du Canada, et lorsque les notes de tous les concours eurent été compilées au bureau chef, on constata que le parquet de Rock barrées, appartenant à C. M. Grieve, de Harvey Station, N.B., avait à son crédit 2521 œufs et 2931.4 points. Comme c'était la ponte la plus élevée pour le Canada tout entier, naturellement, le parquet de M. Grieve fut officiellement déclaré lauréat, et M. Grieve devint immédiatement le point de mire de tous les cercles avicoles.

Les fonctionnaires chargés du concours disent que le parquet de poules de M. Grieve a maintenu une ponte régulière et persistante d'une semaine à l'autre. C'étaient des poules vigoureuses, saines, et naturellement élevées pour la production. Elles ont donc pu résister sans faiblir à cette longue ponte de 51 semaines sans arrêt, qu'elles devaient accomplir pour remporter la victoire sur tous leurs concurrents canadiens.

M. Grieve est de souche écossaise; il cultive sa ferme de cent acres comme station de démonstration du gouvernement fédéral. Peu après l'établissement de sa ferme en station de démonstration en 1925, il s'est intéressé aux volailles comme source de revenu dans l'élaboration de son programme d'exploitation agricole. Il a toujours donné une attention spéciale aux récoltes. Il exige que son sol donne un bon rendement de foin, de grains et de racines, et il s'est toujours intéressé aux essais comparatifs d'engrais chimiques afin de se renseigner sur tout ce qui peut aider à augmenter la production de son sol. Il a inscrit un parquet de Rock barrées au concours tenu actuellement à la station expérimentale de Fredericton, et ces poules paraissent être des poudeuses aussi infatigables que leurs prédécesseurs.

Amélioration du type de volailles de consommation

Autrefois et jusqu'en 1910 l'élevage des volailles au Canada se faisait en vue de la production du type à deux fins, c'est-à-dire la production des œufs aussi bien que de la viande. On ne cherchait pas à développer une de ces fins plutôt que l'autre. En 1910 l'emploi du nid-trappe commença de se généraliser, et l'on tenta alors des efforts sérieux pour développer la ponte le plus possible. Beaucoup de poules qui auraient été rejetées sous l'ancien système furent employées pour la production uniquement parce qu'elles poussaient bien; et il résulta de cet élevage des oiseaux à corps profond, à côtés plats et à bréchet très saillant.

Ces oiseaux tués et plumés ne présentaient pas une apparence agréable dit le Bulletin sur "Le type amélioré des volailles de consommation" récemment publié par le Ministère de l'Agriculture du Canada, quoique la quantité de viande fut à peu près la même que celle que l'on trouve sur les oiseaux à poitrine plus arrondie. Tout dernièrement, cependant, l'examen d'un grand nombre d'oiseaux issus d'espèces bonnes poudeuses a démontré que ce type n'est pas le seul qui produise un grand nombre d'œufs. Il y a un bon nombre de poules qui pondent bien et qui ont également une bonne apparence; ces volailles ont aussi généralement un degré de vigueur que l'on ne trouve pas dans les types moins robustes.

Ce bulletin a été préparé par un sous-comité du comité national sur les volailles de consommation; il explique les développements qui ont eu lieu en ces dernières années dans l'amélioration du type de volaille de consommation, afin de guider les inspecteurs et les propriétaires de volailles. L'auteur insiste tout

Chez les éleveurs de pur sang

Vaches Holsteins de Québec inscrites au livre d'or

Nous détachons des derniers bulletins mensuels donnant les records de production laitière des vaches et génisses inscrites au livre d'or de la race certains records assez remarquables qu'il convient de porter à l'attention des éleveurs:

Scenic Deola DeKol 232200, père, Scenic Korndyke Winona, élevée et propriété de M. Félix P. Ashby, Marieville, Qué.; a produit en 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 9202.0 lbs de lait à 3.50% ou 322 lbs de gras, (à l'âge de 3 ans).

Macdonald Daisy DeKol Posch 238533, père, Count Colantha Posch, élevée et propriété du Collège Macdonald, Collège Macdonald, a produit en 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 13.356 lbs de lait à 3.61% ou 443 lbs de gras, (à l'âge de 4 ans).

Silver Acres Pabst Abbekerk 268769, père Montvic Rag Apple Pabst élevée par Fred. R. Thornton, Thamesford, Ont. et propriété du Séminaire de Québec, Québec, a produit en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 12.245 lbs de lait à 3.18% ou 3901 lbs de gras, (à l'âge de 2 ans).

Montvic Rag Apple Mercedes 203856, père Johanna Rag Apple Pabst, élevée par T. B. Macaulay et propriété de T. B. Macaulay et Charles Hodgson, Hudson Heights, Qué.; a produit en 299 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 12.738 lbs de lait, à 3.79% ou 482 lbs de gras.

America DeKo 147983, père Pinecrest Champion Wayne, élevée par Antonio Elie, La Baie, et propriété de la Maison St-Joseph, Sault au Récollet, Québec, s'est qualifiée en produisant 21,100 lbs de lait, à 3.37% ou 712 lbs de gras, en 212 jours, sous le régime de trois traites quotidiennes, (à l'âge de 9 ans).

Montvic Rag Apple Jewel Pabst 257021, père, Johanna Rag Apple Pabst, élevée et propriété de T. B. Macaulay, âgée de 2 ans, a produit 19,656 lbs de lait, à 3.28% ou 644 lbs de gras, durant 365 jours, sous le régime de trois traites quotidiennes.

Montvic Rag Apple Bonheur 224761, père, Johanna Rag Apple Pabst, s'est qualifiée en produisant 21,032 lbs de lait, à 3.80% ou 799 lbs de gras, durant 305 jours, sous le régime de 3 traites quotidiennes. Elevée et propriété de T. B. Macaulay, Hudson Heights, (âge 4 ans).

Bonnie Francy Sylvia 173139, père, Maplecroft King Sylvius, élevée par Joseph H. Bolton, Strathroy, Ont., propriété du Séminaire de Québec, Québec, a produit, sous le régime de trois traites quotidiennes, durant 147 jours, 15,880 lbs de lait, à 3.86% ou 613 lbs de gras. (âge 7 ans).

Jeanette Abbekerk Clyde 266660, père, Raymondale Prince Abbekerk Clyde, élevée et propriété de Alphonse Latulippe, Plessisville, Qué.; a produit 12,225 lbs de lait, à 3.57% ou 455 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 365 jours. (âge 2 ans).

Dalffible Faforit 230825, père Oakstream N. S. Fobes Faforit s'est qualifiée en produisant 9386 lbs de lait, à 3.63% ou 341 lbs de gras, durant 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. Elevée et propriété de Montreal Cotton Co. Ltd, Valleyfield, Qué.; (âge 3 ans 247 jours).

Sara Ormsby Natoye 241353, père Major Cobequid Ormsby, élevée et propriété de Samuel Frenette, Moisan, Qué.; sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 305 jours, a produit 9115 lbs de lait, à 3.41% ou 311 lbs de gras. (âge 2 ans).

Myra Pontiac D'Oka 246926, père Montvic Rag Apple Abbekerk, élevée et

spécialement sur le type du corps tout en rappelant aux éleveurs que l'alimentation appropriée et les bonnes conditions environnementales sont nécessaires pour obtenir ce fini et cette tendresse de la chair que l'on exige dans les types supérieurs de volailles de consommation.

propriété de l'Institut Agricole d'Oka La Trappe, Qué.; a produit en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 12463 lbs de lait, à 3.48% ou 434 lbs de gras, (âge 3 ans).

DeKol Charlotte Korndyke 259833, père, Charlot Korndyke, élevée et propriété Maison St-Joseph, Sault au Récollet, Qué.; s'est qualifiée en produisant en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 13,006 lbs de lait, à 3.71% ou 482 lbs de gras. (âge 2 ans) et 11763.0 lbs de lait à 3.67% ou lbs de gras, durant 305 jours, sous régime de deux traites quotidiennes.

Des Monts Abbekerk Princesse 223837, père, King Abbekerk Hengerveld élevée et propriété de l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué.; a produit 11186 lbs de lait, à 3.63% ou 406 lbs de gras, en 353 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 4 ans).

Lillie Inka 144278, père, Brookhold Inka élevée par D. Raymond, Vaudreuil, Qué.; propriété de Stanislas Laframboise, Ste-Scholastique, Qué.; a produit 14040 lbs de lait à 3.50% ou 391 lbs de gras durant 340 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 9 ans).

Dutchland Maud Echo 170192, père, Sunnyside Korndyke Echo élevée par William J. Tinning, St-Paul, Sta., Ont. et propriété de Edmond Corbeil, St-Elzéar de Laval, Qué.; s'est qualifiée en produisant 13,322 lbs de lait, à 3.37% ou 448 lbs de gras, en 302 jours, sous le régime de deux traites par jour. (âge 7 ans).

Mabel Colantha Echo 170193, père, Sunnyside Korndyke Echo élevée par William J. Tinning, St-Paul Sta. Ont., et propriété de Edmond Corbeil, St-Elzéar de Laval, Qué.; a produit en 305 jours, 13,764 lbs de lait, à 3.57% ou 491 lbs de gras. (âge 7 ans).

RACE AYRSHIRE

Sujets de mérite

Fairview Sally, du troupeau Howard Murray, Magog, Qué., vient de gagner un diplôme de Médaille d'Argent ayant produit en 2672 jours de lactations ou huit périodes un total de 85,985 lbs de lait, ou 3,374 lbs de gras.

Des certificats de Médaille de bronze accordée aux sujets ayant produit 50,000 lbs de lait ou plus sont décernés à:

Springburn Lucky Girl 10ème élevée par Gilbert McMillan, Huntingford, Qué., ayant produit 65,803 lbs de lait, 7 lactations ou 2,672 jours.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

La réunion annuelle des éleveurs de bétail Ayrshire se tiendra le 5 février, 1936, à l'Hôtel Royal York. A cette assemblée on procédera à l'élection des directeurs pour la province d'Ontario. Deux directeurs pour les provinces de l'Ouest ont été récemment élus par scrutin postal. Ce sont MM. Wm. Brown, Deloraine, Man. et pour la Saskatchewan, réélu pour la troisième fois pour le terme de deux ans, et John Richards, Red Deer, Alberta et pour la Colombie Anglaise, M. Richards succède à M. Hugh Davidson de Vancouver.

QUALIFICATION AU LIVRE D'OR

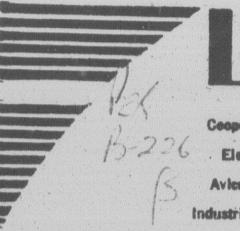
Cent soixante-douze vaches et génisses de race Ayrshire se sont qualifiées au Livre d'Or durant le mois de décembre, annonce M. F. Napier, secrétaire de l'Association des Éleveurs de l'Ayrshire dans son dernier rapport. Soixante-douze sujets pour la division de 365 jours et cent pour celle de 305 jours.

Soixante-deux des soixante-douze records de 365 jours ont été faits sous le régime de deux traites quotidiennes.

CLASSE ADULTE, 365 JOURS

Glen Elm Nellie Osborne—propriété de W. C. Wylie, Howick, Qué., a produit 19,534 lbs de lait, 685 lbs de gras. Cette vache mérite un certificat de Médaille d'Argent ayant donné 76,813 lbs de lait contenant 2,876 lbs de gras, en cinq lactations.

(Suite à la page 7)



Volume XXIV—Hen

Les animaux à gro est encore préférable d

La fertilisation de titteurs de la Nouvelle-besogne. En 1935 37,0 chimique et le mouvem ment.

La Société Saint quand même. En 1935, siales ont porté secours

Le lecteur ne sait pas éligibles aux secour

Quand on tient co front par milliers; si n fières pour étaler l et du froid, il y a lieu d pect brillant et si trom

La production de en novembre dernier a beurre l'augmentation e 504,000 lbs.

Pour les onze mo beurre à 70,869,000 mo mage à 20,158,000 lbs vient de publier le bur rurale.

Lorsque de beaux il faut que vous ayez ur tes économiquement. représentée par vos ani

Une bonne ferme troupeau n'est pas qual cultivateurs qui fertilis cela paie mais qu'aucur érie aussi vite le loy niques et de la chaux.

De 1900 à 1935, en dans la province de Qu pacages fertilisés, et v moyenne de bénéficia à l M. Stan. Chagnon, dans l'achat d'engrais c Dédaigneriez-vous un p

Les journaux agric pessimiste en ce qui reg ditions économiques mo tes éditions. C'est ainsi de samedi, 7 décembre l

"Ne négligez pas la ferme. N'attendons pa réparer nos machines et dès maintenant un dev Il a lieu d'examiner si sion d'emploi pour pas teront encore inévitable part, un mouvement de italiques sont de nous) e

Bien que cette not nous ferions peut-être b très juste observation.

Le commerce

La section des mar publier les commentaires province de Québec.

Le gouvernement ar du Canada selon l'accor



LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 2 JANVIER 1936

Frs Fleury, Gérant—Numéro 1

PROPOS COURANTS

Les animaux à gros records font l'annonce du cultivateur mais il est encore préférable d'augmenter le rendement moyen du troupeau.

La fertilisation des pâturages se pratique chez nos grands compétiteurs de la Nouvelle-Zélande depuis 1929. Mais ils ont été vite en besogne. En 1935 37,000 acres de pâturage étaient traitées à l'engrais chimique et le mouvement ne donne pas encore de signes de ralentissement.

La Société Saint Vincent de Paul ne fait pas de bruit, elle agit quand même. En 1935, dans la ville de Montréal 90 conférences paroissiales ont porté secours à 14,666 familles.

Le lecteur ne sait peut-être pas que ces familles secourues, ne sont pas éligibles aux secours directs distribués par l'État.

Quand on tient compte du nombre des sans-travail qui se chiffrent par milliers; si nous connaissons de plus la quantité de familles fières pour étaler leur misère et qui souffrent en silence de la faim et du froid, il y a lieu de gémir sur les grandes misères que cachent l'aspect brillant et si trompeur de nos cités.

La production de nos fromageries et beurrieres a été supérieure en novembre dernier au mois correspondant de l'an dernier. Pour le beurre l'augmentation est de 11%; à 4,700,000 lbs; le fromage 38.6% à 504,000 lbs.

Pour les onze mois l'estimation provisoire de la production du beurre à 70,869,000 montre un surplus de 5.4% sur 1934; celle du fromage à 20,158,000 lbs une diminution de 6.1%, selon les chiffres que vient de publier le bureau de la statistique du Service de l'Économie rurale.

Lorsque de beaux champs donnent de bonnes et belles récoltes, il faut que vous ayez une bonne machinerie pour transformer ces récoltes économiquement. Cette bonne machinerie sur la ferme elle est représentée par vos animaux.

Une bonne ferme ne peut donner de revenus raisonnables si le troupeau n'est pas qualifié pour faire un bon usage des aliments. Les cultivateurs qui fertilisent les pâturages admettent non seulement que cela paie mais qu'aucune autre mise de fonds sur une ferme rembourse aussi vite le loyer de l'argent affecté à l'achat des engrais chimiques et de la chaux.

De 1900 à 1935, environ 1100 acres de pâturage ont été fertilisées dans la province de Québec, en tenant compte du lait produit sur ces pacages fertilisés, et vendu à 80c du cent livres, on est arrivé à une moyenne de bénéfice à l'acre de \$5.62.

M. Stan. Chagnon, déclarait à Pont Rouge que la piastre investie dans l'achat d'engrais chimique pour les pacages, rapporte 6 pour un. Dédaigneriez-vous un placement aussi sûr et aussi lucratif?

Les journaux agricoles belges, généralement écrits sur un ton plutôt pessimiste en ce qui regarde la situation de leur agriculture et des conditions économiques mondiales changent un peu de ton dans leurs récentes éditions. C'est ainsi que nous lisons dans "l'Alliance Agricole Belge" de samedi, 7 décembre le passage suivant:

"Ne négligeons pas l'entretien et la révision du matériel de la ferme. N'attendons pas la veille des travaux de champs pour faire réparer nos machines et instruments. Et pourquoi ne ferions-nous pas dès maintenant un devis du matériel que nous aurons à commander? Il y a lieu d'examiner si on n'aurait pas avantage à ne pas attendre la saison d'emploi pour passer certaines commandes: certains prix s'adapteront encore inévitablement à la dépréciation de la monnaie; d'autre part, un mouvement de reprise se dessine dans tout l'univers (les mots italiques sont de nous) entraînant la hausse des matières premières.

Bien que cette note ne nous soit pas particulièrement destinée, nous ferions peut-être bien de tenir compte de ce qui nous semble une très juste observation.

Le commerce du foin

La section des marchés du Service fédéral des Semences vient de publier les commentaires suivants sur l'état du marché du foin dans la province de Québec.

Le gouvernement américain a réduit les droits sur le foin importé du Canada selon l'accord commercial qui prend effet le premier cou-

rant. Si nous exportons aux Etats-Unis, il est possible que le marché devienne plus favorable.

"On estime", dit le rapport, "que 85 p.c. de la récolte de foin de 1935 est encore dans les granges des producteurs, ainsi que plusieurs milliers de tonnes de la récolte de 1934. A l'exception d'une quantité importante dans le voisinage du Lac St-Jean, le plus gros de ce foin commercial se trouve dans le district de Montréal. Quelque 25 p.c. du foin du Lac St-Jean est du mil No 2, 35 p.c. du mil No 3, 20 p.c. du mil mélangé d'autres graminées, No 2 et No 3, 10 p.c. du foin de trèfle mélangé et 10 p.c. du foin battu. Il n'y a presque pas de foin pur de méliot ou de trèfle et de mil léger récolté en 1935.

En général, la demande actuelle est faible, comparée à celle de l'année dernière. De petites exportations se font sur l'Angleterre, Terre-Neuve et Anticosti. Le commerce local est à peine normal. Le marché pourra se ralentir le mois prochain, car alors la plupart des commandes reçues de compagnies de bois auront été remplies, et la clôture de la navigation réduira les exportations sur la Grande-Bretagne. Les exportations sur les Etats-Unis, s'il s'en fait, n'auront de l'importance qu'après la Nouvelle-Année.

Les prix suivants sont offerts aux producteurs: \$5 à \$6.50 par tonne pour du foin variant de mil mélangé d'autres graminées No 3 à mil No 2 en qualité. Prix par charges de wagons aux acheteurs, à Montréal: \$7 par tonne pour du mil No 3 et du foin mélangé No 2, et \$7.75 à \$8 par tonne pour du mil No 2. On cote aux producteurs \$2.50 à \$3. par tonne pour de la paille d'avoine, pour laquelle on offre \$4.50 par tonne à Montréal par wagons.

Production porcine classée

Du premier janvier au premier novembre la production porcine classée de la province de Québec a bien près doublé. Les chiffres publiés par la Division fédérale de l'Industrie Animale pour octobre indiquent que tant aux cours à bestiaux qu'aux salaisons les porcs consignés par les producteurs de Québec ont atteint le chiffre de 121208 à rapprocher de 68435 têtes pour la même période en 1934.

La comparaison pour le mois d'octobre est aussi très encourageante, contre 13901 têtes consignées en octobre 1934, on nous en crédite 27349 pour 1935, dont 5121 "select" à 18.4% du total; 10887 "bacon" ou 39% et encore 23% ou 6434 porcs de boucherie et 3695 porcs légers ou 13% du total.

Si nous prenons les chiffres des dix premiers mois de 1935, soit de janvier au premier novembre, nous trouvons que la province d'Ontario figure avec un déficit de 124,000 têtes. Pour être exacts, mettons les deux totaux en regard; en 1934, 981920 têtes, en 1935, 857555 sujets.

Pour le mois d'octobre cependant les expéditions sont en avance sur l'an dernier, soit: 131,827 têtes contre 120163 en 1934 soit un surplus de quelque onze mille porcs classés comme suit: 33% de "select" 50% "bacon", 8% "boucherie" et 2 1/2% "légers".

Manitoba figure avec une diminution de 8520 têtes pour les dix mois, et un déficit de deux mille porcs pour octobre avec un total de 19107 sujets classés; 20% sélect, 41% bacon; 10% boucherie et 18% légers.

Saskatchewan est également à la baisse. Les expéditions en 1935 se sont élevées à 355204 porcs, contre 374912 en 1934. Pour le seul mois d'octobre la diminution est de neuf mille sujets environ à 23425 têtes classés 19 1/2% select, 32% bacon, 18% boucherie et 14% légers.

La province de l'Alberta arrive avec une diminution également. Pour les 10 mois de 1935 — 783168 porcs contre 806515 en 1934. Pour octobre les expéditions sont de 63787, représentant environ trois cents sujets de moins que le même mois de 1934. Les producteurs de cette province ont fait classer 21% "select", 41% "bacon", 27% boucher et 4% porcs légers.

Nos lecteurs sont prévenus que les chiffres que nous publions pour la province de Québec ne concernent que les porcs consignés aux cours à bestiaux et chez les saleurs. On est prié de ne pas être sous l'impression que ces chiffres représentent la production porcine totale de la province de Québec.

La seule conclusion que nous voulons tirer de ce rapport c'est que nous faisons de véritables progrès en industrie porcine en attendant qu'il nous soit possible de faire une analyse plus complète de la situation lorsque nous aurons le rapport indiquant le total des expéditions et de la classification pour l'année entière.

Cela repose, de temps à autre d'entendre dire qu'il se fait quelque chose de bien chez nous, il y en tant qui portent des lunettes noires d'un bout de l'année à l'autre.

ur sang

au livre d'or

titut Agricole d'Oka
; a produit en 365
ime de deux traites
463 lbs de lait, à
de gras. (âge 3 ans).
ndyke 259833, père,
e, élevée et propriété
n, Sault au Récollet,
née en produisant en
le régime de deux
nes, 13,006 lbs de lait,
os de gras. (âge 2 r
lait à 3.67% ou
nt 305 jours, sou-
aites quotidiennes.
k Princesse 223837,
kerk Hengerveld éle-
de l'Institut Agricole
pe, Qué.; a produit
it, à 3.63% ou 406
53 jours, sous le régi-
traites quotidiennes.

8, père, Brookhold
D. Raymond, Vau-
ropriété de Stanislas
e-Scholastique, Qué.;
lbs de lait à 3.50% ou
urant 340 jours, sous
traites quotidiennes.

Echo 170192, père,
dyke Echo élevée par
ng, St-Paul, Sta., Ont.
Edmond Corbeil, St-
Qué.; s'est qualifié
13,322 lbs de lait
s de gras, en 302 j
deux traites par jour.

cho 170193, père, Sun-
ke Echo élevée par
ng, St-Paul Sta. Ont.,
Edmond Corbeil, St-
Qué.; a produit en
4 lbs de lait, à 3.57%
s. (âge 7 ans).

YRSHIRE

de mérite

du troupeau Howard
Qué., vient de gagner
édaille d'Argent ayant
jours de lactations ou
total de 85,985 lbs de
de gras.
de Médaille de bronze
s ayant produit 50,000
sont décernés à:
cky Girl 10ème élevée
Millan, Hunting
ait 65,803 lbs de la
372 jours.

ÉE ANNUELLE

uelle des éleveurs de
e tiendra le 5 février,
Royal York. A cette
cèdera à l'élection des
la province d'Ontario.
pour les provinces de
récemment élus par
Ce sont MM. Wm.
e, Man. et pour la Sas-
pour la troisième fois
de deux ans, et John
eer, Alberta et pour la
se, M. Richards succè-
avidson de Vancouver.

ON AU LIVRE D'OR

douze vaches et génis-
shire se sont qualifiées
urant le mois de décem-
F. Napier, secrétaire
s Éleveurs de
son dernier rapport.
sujets pour la division
cent pour celle de 305

des soixante-douze re-
ours ont été faits sous
traites quotidiennes.

DULTE, 365 JOURS

Osborne.—propriété de
Howick, Qué., a produit
lait, 685 lbs de gras,
mérite un certificat de
gent ayant donné 76.813
tenant 2.876 lbs de gras,
ions.

e à la page 7)



Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

Décembre 1935

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes. P. Q. le 1, à 10 h. 15 m. du matin. D. O. le 16, à 2 h. 41 m. du soir. P. L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. N. L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin. P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

Table with columns: D (Days), Jours, Ctr (Centres), FETES ET RUBRIQUES, Soleil Lev, Cou (Hours). Rows include DIM, Lundi, Mardi, Merc, Jeudi, Vend, Sam with corresponding religious events like Vigile de l'Épiphanie and ÉPIPHANIE du SEIGNEUR.

Messe basse quotidienne de 7 h. à 8 h. La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez deux nouveaux lecteurs ou collectez deux renouvellements au "BULLETIN DE LA FERME" vous gagnerez votre abonnement pour un an

Une pensée par semaine

"Une résolution pour 1936"

Je dis une car il arrive fréquemment qu'on en prenne plusieurs mais qu'on en tienne aucune.

Les sages nous conseillent de n'en prendre qu'une mais de la garder coûte que coûte.

Dans le domaine si vaste de l'agriculture, de l'amélioration des terres, de l'exploitation profitable d'un cheptel, il nous en vient une multitude à l'esprit de ces résolutions conseillables à nos lecteurs, mais puisqu'il est préférable de n'en prendre qu'une seule et de la tenir, nous irons tout droit à celle qui nous est indiquée par les besoins du moment.

Prenez donc la résolution de devenir bon coopérateur et si vous l'étiez déjà, vous faire alors apôtre de la coopération.

A quoi peut bien vous servir de bien exploiter vos terres si par défaut d'organisation vous continuez de faire le jeu des corsaires du commerce, j'entends dire des spéculateurs inutiles, dont le principal objectif est de détourner votre attention du bien que les sociétés coopératives d'achat et de vente peuvent vous faire, pourvu que vous leur fassiez confiance.

Il y a de ces cultivateurs tellement satisfaits des bienfaits de la coopération qu'ils se gardent bien d'inviter leurs voisins ou leurs connaissances à venir grossir les rangs de leur groupement coopératif de peur que ces derniers bénéficient des mêmes bienfaits qu'eux-mêmes. Se doutent-ils ces gens, qu'en agissant ainsi ils font le jeu des anti-coopérateurs, des individualistes, des amateurs de l'isolement de tout ce qui sera les intérêts, des adversaires de l'union chez les cultivateurs. Il ne faut pas seulement être coopérateurs pour soi, il faut travailler à l'avancement de sa coopérative, car pour accomplir tout le bien que ces sociétés sont appelées à rendre elles doivent englober non seulement tous les cultivateurs d'une paroisse mais toutes les activités agricoles d'un district.

Plusieurs de nos sociétés végètent à cause de la faiblesse du nombre et du manque d'enthousiasme chez les adhérents.

Si vous désirez sérieusement améliorer votre situation et celle de la classe agricole en général, prenez, pour 1936, la résolution d'élargir votre horizon, travaillez à grossir les rangs de votre société coopérative en y amenant de bonnes recrues, des agriculteurs que vous aurez convaincus vous-mêmes que le règne de l'isolement a vécu ses beaux jours.

Dans le domaine religieux nous vivons des années où l'apostolat laïque tient un rôle de premier plan pour le bien des âmes, des familles et de la société. "Celui qui travaille à son salut est juste"; a dit un éminent père Jésuite, le Revd Père G. Palau, "celui qui travaille aussi au salut de la société l'est encore plus".

Pourquoi dans le domaine de l'agriculture, industrie de base de notre armature économique, rempart de notre société contre tant d'idées et de mouvements subversifs propres aux années d'incertitude que nous traversons, chaque agriculteur coopérateur comprenant bien la nécessité du groupe-

Aux Eleveurs de bétail Holstein du district de Lévis

Par HENRI LACOURSIÈRE, B. S. A.

Le 21 novembre au soir, j'étais présent à un petit comité. Oh ne vous scandalisez pas. Je n'assistais pas à une veillée d'élection mais bien à un caucus convoqué par les éleveurs de noir et blanc du district de Lévis. Ce soir-là, toutes les personnes endossaient la même politique. Elles désiraient mordicus l'avancement de la race holstein, dans les comtés avoisinants la vieille cité de Champlain. Toutefois, soyons contents. Une enquête faite par M. Laureat Bélanger, B.S.A., de concert avec le président du club d'holstein du district de Lévis, révèle qu'il y a dans cette région une quarantaine de troupeaux avec au delà 300 têtes pur sang.

Voilà pour le beau côté de la médaille. L'envers est un peu moins brillant. Et pour causes? Les éleveurs ne se connaissant pas, ils ne peuvent tous emboîter le pas dans ce travail d'amélioration. De plus, leur association, par suite de circonstances incontrôlables a eu une vie chancelante. Mais ne jetons pas trop vite la pierre aux éleveurs. Ils sont animés de bonne volonté. Aussi l'avenir est-il moins sombre. Grâce au dévouement de M. Bélanger, votre club MM. les éleveurs d'holstein, vient d'être réorganisé lors d'une assemblée tenue à La Durantaye au cœur même du comté de Bellechasse où l'élevage est des plus florissants. Les éleveurs qui n'ont pu se rendre à la réunion sont priés de consulter ce communiqué et les autres à venir qui seront présentés par votre humble serviteur à la demande de l'assistance. Et en relatant les faits je déclare n'entreprendre ici aucune propagande en faveur de cette race au détriment des autres, dût-on, pour cela m'offrir un magot.

M. L.-J. Simard, le premier à adresser la parole, profita de sa rencontre avec les éleveurs pour leur expliquer la constitution régissant leur club qui en définitive dépend de l'organisation centrale dont le siège est à Brantford, Ont. Ensuite M. U. Brown, agronome du comté, en bon diplomate qui ne veut pas se compromettre, parla avec mesure des avantages de la race holstein qu'il est prêt à encourager sans être hostile aux autres races. Et il a raison. Qu'il s'agisse de la grosse noire et blanche qui vivra très bien sur les terres fertiles ou de l'ayrshire aux formes élégantes ou encore de la petite canadienne au lait riche, bref, toutes ces laitières ont droit à leur place au soleil et méritent d'être suivies. Après que M. Bélanger et votre chroniqueur eurent donné des conseils aux éleveurs sur l'alimentation et l'hy-

giène du troupeau, on procéda au choix du bureau de direction. Voici, comment il se composera pour l'année 1936. Président: M. W. Roberge, Charny; 1er vice-président: M. Amédé Gagnon de St-Michel; 2ème vice-président, M. Ludger Lamontagne, La Durantaye; Directeurs: MM. Jos. Bossé, Lévis, Lionel Bégin, Sarosto, Gédéon Larochelle, St-Isidore, J.-A. Rheault, St-Jean Deschailions. Quant à la charge de secrétaire-trésorier, elle a été confiée à M. David Roy de St-Michel de Bellechasse. Le secrétaire, c'est l'animateur, la cheville ouvrière de toute organisation qui aspire au succès. Mais on aurait tort de jeter sur ses épaules tout le fardeau du travail et des responsabilités. Donnez-lui une petite chance. Sa tâche sera moins pénible si les anciens membres et les futurs se font un devoir de lui envoyer sans délai leur contribution. Bien plus il sera très heureux de connaître les noms de ceux qui ont des animaux à vendre.

Un autre détail de nature à intéresser les éleveurs. Il a été décidé de tenir un concours de troupeau qui sera jugé au cours de l'été prochain. D'ici là, Messieurs les éleveurs recevront la visite du juge qui n'est autre que l'agronome spécial en élevage. Nul doute que sa visite sera appréciée à cause des conseils qu'il donnera sur l'alimentation du bétail. Bien plus, il vous fournira une recette efficace pour améliorer à bon marché l'aération et l'éclairage de vos étables deux points essentiels au bien-être de vos animaux. N'est-ce pas que ce concours attrayant, par les avantages qu'il comporte, mérite votre attention. Inscrivez-vous dès maintenant.

Voilà, un rapport bien imparfait de cette assemblée à laquelle j'ai assisté avec plaisir pour me renseigner sur les progrès de l'élevage de l'holstein dans notre région. Certes, les éleveurs ne se sont pas réunis seulement pour chanter les gloires de cette grosse vache mais surtout pour prendre les moyens de l'améliorer et la rendre populaire. Ils y parviendront par l'application des grands principes d'élevage qui se ramène au choix judicieux des reproducteurs, à la bonne partance de jeunes, à la pratique du contrôle laitier et à l'éradication des maladies dont les deux plus terribles sont la tuberculose et l'avortement épizootique. Suivez donc mes amis les éleveurs ces sages conseils que je vous dicte à la suite de nos experts et vous connaîtrez le succès en industrie laitière qui est la base de notre agriculture québécoise. Et vous le marchanderez, je vous le souhaite de grand cœur.

meilleur et plus bel apostolat pourrions-nous conseiller que celui, d'inviter nos cultivateurs à former des coopératives que nous souhaitons fortes par le nombre et par l'enthousiasme de leurs membres. F. F.

Colonisation

OU

chomage

Si les nombreux millions dépensés depuis quatre ans pour l'exécution de travaux peu pressants et parfois inutiles, — dans le but de donner une croûte à manger à des agriculteurs perdus dans les villes, — si ces millions, dis-je, eussent été employés pour faciliter le rétablissement sur des terres, des agriculteurs perdus en ville, et l'établissement des fils de cultivateurs, nous aurions tout probablement cinquante pour cent de moins de chômeurs. Il est même probable que nous en aurions moins que cela, car ces ruraux auraient assuré du travail aux ouvriers de la ville.

Et qu'on veuille l'admettre ou non, les familles qui produisent de quoi se nourrir, se vêtir, s'abriter et se chauffer, ont, pour l'Etat, une valeur plus considérable que celles que la communauté fait vivre de charité. Il est aussi plus difficile de leur faire accepter les idées subversives qui sont répandues dans les milieux fréquentés par les oisifs de la ville.

En dépit de ce que nous avons fait jusqu'à présent pour les chômeurs, si nos gouvernants sont sages, ils en reviendront inévitablement au retour à la terre. Autrefois, après avoir dépensé des centaines de millions pour des travaux plus ou moins utiles, ce sera, en plus de toutes les dettes contractées, nous condamner à faire vivre indéfiniment de charité étatisée, un demi million de désœuvrés.

Et ceux qui ont l'occasion de fréquenter les milieux populaires, où se comptent les chômeurs par milliers, savent que, pour le plus grand nombre, les chômeurs préféreraient gagner leur vie et celle de leurs enfants, dussent-ils, pour un temps, subir de grandes privations et travailler plus durement qu'en ville, quand ils trouvent à se placer.

Le temps est des plus propices pour une grande migration de travailleurs des villes vers les pays nouveaux, pour une poussée des vieilles campagnes agricoles surpeuplées vers les terres nouvelles. Dans les vastes forêts canadiennes, aussi bien que dans les prairies, nous avons tout l'espace voulu pour établir de façon permanente, des centaines de milliers de familles.

Nous comprenons que ces familles n'iront pas à la richesse, qu'elles ne se créeront pas des fortunes colossales; mais nous savons, par expérience, que celles qui le voudront, pourront avec de la persévérance et du travail intelligent, arriver à faire produire au sol les nécessités de la vie, et plus tard, se trouver dans un état de fortune enviable.

Nous avons le choix entre faciliter à notre population son établissement sur des terres où elle pourra gagner honorablement sa vie, et ruiner par des grands travaux publics et la charité étatisée combinés, des centaines de milliers de nos gens.

Que choisirons-nous?

J.-ERNEST LAFORCE.

Je m'excuse de commencer l'article par le sujet le plus ennuyeux, le plus déprimant mais hélas! le plus d'actualité: la crise qui, dans le monde, est à la source de tant de malheur, de désespoir de tant de malheur.

Des causes ou de ses effets, les hommes ne veulent souvent pas affecter directement les causes, mais ils affectent indirectement les causes et négligent ou ignorent la crise morale qui est à la base de l'économie actuelle.

Des mesures diverses sont prises et même expérimentées de partout pour y mettre fin. La doctrine célèbre Karl Marx est préconisée par les socialistes; d'autres préconisent le régime révolutionnaire où la dictature prolétarienne brutale nivelle les volontés, à dessein toute aspiration et toute aspiration chrétienne; à certains, la dictature apparaît comme le moyen idéal de mener dans le monde l'équilibre qui y existait avant 1929. Mais les mesures préconisées le système qui fit la force de la société moderne et qui a été détruit par la crise française, comme conséquence de l'abus qu'il avait engendrés.

Les mesures trop radicales ont été prises pour conseiller dans une crise de capitalisme outré, ayant entraîné l'injustice et inégale répartition des richesses, est plutôt devenu un remède mais le système n'a pas été amendé, c'est-à-dire modernisé, coopération et purgé des abus, a reprochés me semble le seul moyen de sortir de l'impasse où nous sommes, à la condition qu'on

LES É

En acceptant l'invitation de votre dévoué secrétaire, M. Dion, de préparer une conférence sur les épreuves de lait et de fromage, j'ai le plaisir de rendre service aux producteurs, en parlant devant toutes celles que le fabricant doit faire pour s'assurer si le lait et la crème qui lui sont livrés sont conformes aux conditions requises pour être conformes avec les règlements de la classification de ces produits.

Quoique, depuis quelques années, les rapports officiels de la classification du beurre et du fromage fassent état d'une augmentation notable du pourcentage de No 1, il nous faut cependant, encore chaque année, des rapports qui nous prouvent qu'il y a encore place pour l'amélioration de la classification de ces produits. Il est nécessaire que les producteurs, qui fournissent le lait, s'appliquent avec la plus grande attention, à coopérer avec les propriétaires de fabrique et de crèmeries, pour étudier les causes de la contamination du lait et de la crème, les moyens voulus pour l'éliminer, afin de ne les livrer à la consommation que quand ils sont absolument exempts de tout germe nuisible, bonne saveur et à la bonne fermentation du beurre et du fromage.

Il est parfaitement bien prouvé, depuis longtemps, que le mauvais lait, sous l'influence de certains organismes de mauvaise nature, portant des germes de microbes, qui

LA CAISSE POPULAIRE

M. Cyr. Vaillancourt, président de la Fédération des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins.

Conférence donnée à la convention annuelle de l'Industrie laitière.

J'excuse de commencer ma conférence par le sujet le plus retapé, le plus ennuyeux, le plus décourageant mais hélas! le plus d'actualité qui soit: la crise qui, dans le monde entier, est à la source de tant de misères et du désespoir de tant de malheureux.

De ses causes ou de ses méfaits, les hommes ne veulent souvent voir que ce qui affecte directement leurs intérêts matériels et négligent ou ignorent la crise morale qui est à la base de la crise économique actuelle.

Des mesures diverses sont conseillées et même expérimentées de par le monde pour y mettre fin. La doctrine du trop célèbre Karl Marx est préconisée par ses adeptes, les socialistes; d'autres proposent le régime révolutionnaire des Soviets où la dictature prolétarienne et brutale nivelle les volontés, détruisant à dessein toute aspiration et tout idéal chrétien; à certains, la dictature absolue apparaît comme le moyen idéal de ramener dans le monde l'équilibre relatif qui y existait avant 1929. Enfin, d'autres préconisent le système corporatif qui fit la force de la société au Moyen-Age et qui a été détruit par la Révolution française, comme conséquence des abus qu'il avait engendrés.

Les mesures trop radicales ne sont pas à conseiller dans une crise de ce genre. Le capitalisme outré, ayant parfois entraîné l'injuste et inégale répartition des richesses, est plutôt devenu un mal qu'un remède mais le système corporatif amendé, c'est-à-dire modernisé par la coopération et purgé des abus qu'on lui a reprochés me semble le seul moyen de sortir de l'impasse où nous nous trouvons, à la condition qu'on comprenne

vraiment ce qu'est la coopération et qu'on veuille l'appliquer comme elle doit l'être: avec le concours de la charité.

La coopération d'épargne et de crédit à mon sens pourrait remédier dans une large part tout à la fois à la crise morale et à la crise financière si chacun voulait prendre en mains l'œuvre de son propre salut. Saint Augustin écrit quelque part: "Dieu nous a créés sans nous mais il ne nous sauvera pas sans nous". Cette vérité s'applique particulièrement à notre système de coopération d'épargne et de crédit où l'effort individuel et constant de nos milliers de sociétaires fait la puissance de toute l'organisation. Par l'économie et par l'épargne pourrait se résoudre le terrible problème actuel! L'homme qui épargne développe son énergie, son initiative, se sent heureux de posséder la petite fortune qui lui assure un avenir serein et le met à l'abri de la misère et parfois du vice. La pauvreté n'est pas la mère de tous les vices, comme on l'entend souvent dire, mais de bien des vices. N'est-ce pas saint Thomas, un autre grand docteur de l'Église, qui a dit qu'il faut avoir une certaine aisance pour pratiquer la vertu?

De cette aisance, quand on a l'esprit chrétien, il faut faire profiter ses frères moins fortunés, non pas en leur confiant sottement sa fortune à l'instar des socialistes, mais en faisant partie avec eux d'une société d'épargne et de crédit où tous travaillent dans le même esprit, où les sous épargnés sont utilisés par tous les membres qui en ont besoin.

Nos caisses populaires — organes des coopératives d'épargne et de crédit — sont comme des ruches où chaque abeille apporte tour à tour sa goutte de nectar, qui est le sou de l'épargne, et où chacun trouve l'aisance à la suite de l'effort quotidien répété et grâce à une direction sage et prévoyante.

La ruche, c'est la paroisse, le rucher la province, où tous travaillent dans le même sens, vers un but unique: le bien et la prospérité des nôtres par la solution du problème si angoissant du crédit. Notre fondateur, M. Desjardins, avait, il y a trente-cinq ans, prévu la crise, puisqu'il donnait comme but à ses caisses populaires:

- 1.—De protéger leurs membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant les bienfaits inappréciables de l'économie et de la prévoyance par la coopération;
- 2.—De leur venir en aide par des prêts et avances faciles à rembourser au moyen de remises partielles et hebdomadaires;
- 3.—De permettre aux personnes dépourvues de fortunes mais honnêtes et laborieuses, d'en faire partie en leur accordant la facilité de payer leurs parts par petits versements;
- 4.—D'assurer la pratique des vertus chrétiennes et sociales, en exigeant avant tout des sociétaires-emprunteurs des garanties morales de premier ordre;
- 5.—De combattre l'usure au moyen de la coopération.

- 6.—De féconder l'esprit d'initiative et le travail local, agricole ou industriel, par l'emploi prudent de l'épargne produite dans la circonscription même de la société;
- 7.—De répandre parmi ses membres la connaissance pratique des principes élémentaires de la science économique;
- 8.—De leur enseigner le respect de leurs engagements;
- 9.—De créer et d'accroître la confiance mutuelle entre les sociétaires.

N'a-t-il pas élaboré là un programme simple et facile de restauration sociale? Il y a certes eu d'autres crises avant la nôtre puisque d'après les écrivains de tous les temps, on souffre de "la crise", mais celle que nous traversons est d'un genre tout particulier et on doit reconnaître à M. Desjardins le mérite de l'avoir prévue dès 1900 et d'avoir cherché à l'avance à en atténuer les effets. C'est aussi grâce à cette prévoyance que nos caisses populaires ont traversé si allègrement cette période d'ajustement et de transition alors qu'on a dû reviser tant d'autres institutions financières dont les règlements et l'esprit ne cadraient plus avec les besoins de l'heure.

Ne ressort-il pas de ce programme de notre société qu'on y encourage l'esprit d'initiative et le travail local, en employant sur place l'argent des sociétaires, que notre œuvre a une influence morale indéniable sur la formation de la volonté et que la charité, par l'entraide fraternelle, y est exercée non comme une aumône mais comme un encouragement à l'effort personnel.

(Suite à la page 5)

LES ÉPREUVES DE LAIT ET DE CRÈME

Conférence de M. P. BOUCHARD, inspecteur général des fabriques de beurre et de fromage à Rivière-du-Loup.

En acceptant l'invitation de notre dévoué secrétaire, M. Alexandre Dion, de préparer une conférence sur les épreuves de lait et de crème, j'ai pu rendre service aux fabricants et aux producteurs, en parlant non seulement des épreuves au Babcock mais de toutes celles que le fabricant peut et doit faire pour s'assurer si le lait et la crème qui lui sont livrés sont dans les conditions requises pour être en conformité avec les règlements concernant la classification de ces produits.

Quoique, depuis quelques années, les rapports officiels de la classification du beurre et du fromage fassent mention d'une augmentation notable dans le pourcentage de No 1, il nous arrive cependant, encore chaque semaine, des rapports qui nous prouvent qu'il y a encore place pour l'amélioration. En conséquence il est nécessaire que les producteurs, qui fournissent la matière première, s'appliquent avec la meilleure volonté possible, à coopérer avec les propriétaires de fabrique et les fabricants, pour étudier les causes de la contamination du lait et de la crème, prendre les moyens voulus pour les en préserver, afin de ne les livrer à la fabrique que quand ils sont absolument sains et exempts de tout germe nuisible à la bonne saveur et à la bonne fabrication du beurre et du fromage.

Il est parfaitement bien prouvé, depuis longtemps, que le mauvais lait et la mauvaise crème deviennent mauvais sous l'influence de certains organismes, de mauvaise nature, portant le nom générique de microbes, qui ne sont

rien autre chose que des germes de corruption qui y ont été introduits au cours des différentes manipulations par lesquels ils sont passés depuis la sortie du lait du pis de la vache jusqu'à la transformation de ce dernier en crème, beurre ou fromage.

Il y a plusieurs causes qui contribuent à rendre mauvais le lait et la crème, les principales sont: a. l'état de santé de la vache; b. la mauvaise nourriture ou la mauvaise eau qu'on a servie à la vache; c. la mauvaise condition dans laquelle s'est faite la traite et les diverses manipulations du lait et de la crème; d. la mauvaise condition des ustensiles; e. le manque de refroidissement immédiat et énergique; f. l'ignorance, la négligence ou la mauvaise volonté du producteur.

Il n'entre pas dans le cadre de mon travail de vous parler de toutes les causes de contamination du lait et de la crème: je ne vous parlerai que des moyens à prendre pour les retracer soit dans l'un ou l'autre de ces produits.

Si il y a des producteurs qui ne portent à la fabrique que du lait ou de la crème de toute première qualité, il y en a par contre qui en portent de qualité médiocre et même de très mauvaise.

Pour que le fabricant soit en position de découvrir ceux qui lui fournissent des mauvais produits, il lui faut, pour que ce soit pratique, des instruments d'épreuve qui lui permettent de s'en rendre compte d'une manière assez

rapide. Ces instruments sont le sédimentateur, l'épreuve au caillé, l'épreuve à l'eau bouillante, l'acimètre, le lactodensimètre et le Babcock.

Le sédimentateur est un appareil de forme cylindrique pouvant contenir environ un demiard de lait. A l'un des bouts il y a une petite ouverture dans laquelle s'adapte un filtre. A l'autre bout s'adapte un couvercle fermant hermétiquement. Le couvercle est muni d'un petit tube qui communique avec l'intérieur, auquel est relié un petit compresseur à main en caoutchouc, pour faire la pression de l'air à l'intérieur de l'appareil et forcer ainsi le lait à passer plus rapidement à travers le filtre.

Si à un moment donné le fabricant constate, en faisant son fromage, qu'il s'y développe de mauvaises senteurs ou des fermentations gazeuses, il peut être assuré d'une chose. Soit qu'il ait reçu, sans s'en rendre compte, du mauvais lait ou qu'il ait négligé quelques détails dans le lavage parfait de son matériel ou de ses ustensiles. Si de son côté il n'a rien négligé, il peut avoir recours au filtre sédimentateur pour examiner le lait de chacun des fournisseurs. Si en passant un échantillon de lait à travers le filtre, il s'y dépose soit des membranes, matières visqueuses ou sanguinolentes, le fabricant peut être assuré que le lait provient, soit de vaches affligées de mammites ou inflammation du pis ou trop fraîches vèlées. S'il s'y dépose des poussières ou autres saletés, c'est

que le fournisseur n'aura pas pris les précautions voulues pour en préserver son lait, soit pendant ou après la traite.

En présence de tels laits, le fabricant peut alors avoir recours à l'épreuve au caillé qui est un appareil permettant de faire un petit fromage avec le lait de chacun des patrons séparément.

Il y a des appareils de différents modèles et de différente capacité. Il consiste en un récipient à double fond, pour y maintenir de l'eau à la température désirée, et des bocaux en verre, de la capacité d'environ un demiard, en nombre proportionné à la capacité du récipient.

Pour soumettre le lait à l'épreuve au caillé, on en prélève, à l'aide d'une écope préalablement stérilisée, un échantillon dans le bidon du patron. On le place dans l'un des bocaux, qui ont aussi été stérilisés. On fait de même pour tous les laits que l'on veut soumettre à l'épreuve.

Quand tous les échantillons sont recueillis on procède à la confection des petits fromages, dans lesquels se développeront les odeurs et les fermentations gazeuses produites, soit par le mauvais état de santé de la vache ou par l'une ou l'autre des causes de contamination déjà énumérées.

Le fabricant et le producteur peuvent, avec l'épreuve au caillé, se rendre compte des mauvais effets que la contamination peut avoir sur la qualité des produits, en particulier du fromage, et aviser aux moyens à prendre pour y remédier.

(Suite à la page 5)

ce à tous

ONNES

x nouveaux lec-
z deux renouvel-

ELA FERME"

otre abonnement
un an

onisation
OU
omage

breux millions dépen-
tre ans pour l'exécu-
ux peu pressants et
es, — dans le but de
route à manger à des
erdu dans les villes,
s, dis-je, eussent été
r faciliter le rétablis-
es terres, des agricul-
en ville, et l'établisse-
de cultivateurs, nous
probablement cin-
cent de moins de chô-
t même probable que
ions moins que cela,
ix auraient assués
vriers de la ville.

veuille l'admettre ou
lles qui produisent de
rir, se vêtir, s'abriter
ont, pour l'Etat, une
onsidérable que celles
unauté fait vivre de
est aussi plus difficile
accepter les idées sub-
sont répandues dans
équentés par les oisifs

le ce que nous avons
présent pour les chô-
os gouvernants sont
viendront inévitable-
our à la terre. Autre-
voir dépensé des cen-
lions pour des travaux
ns utiles, ce sera, en
es les dettes contrac-
ndamner à faire vivre
de charité étatisée,
tion de désœuvrés.

ont l'occasion de fré-
milieux populaires où
les chômeurs paient
que, pour le plus grand
chômeurs préféreraient
vie et celle de leurs en-
nt-ils, pour un temps,
ndes privations et tra-
vement qu'en ville.....
uvent à se placer.

est des plus propices
nde migration de tra-
villes vers les pays nou-
une poussée des vieilles
agricoles surpeuplées
es nouvelles. Dans les
s canadiennes, aussi
ans les prairies, nous
espace voulu pour éta-
permanente, des cen-
lliers de familles.

prenons que ces fami-
as à la richesse, qu'elles
nt pas des fortunes col-
is nous savons, par an-
lles qui le voudront,
ec de la persévérance et
telligent, arriver à faire
sol les nécessités de la
ard, se trouver dans un
ne enviable.

s le choix entre faciliter
ulation son établisse-
es terres où elle pourra
probablement sa vie..... et
des grands travaux pu-
charité étatisée combi-
taines de milliers de nos

irons-nous?

-ERNEST LAFORCE.

La Caisse Populaire

(Suite de la page 4)

L'enfant qui, domptant sa gourmandise, va déposer à la caisse populaire quelques sous qui constituent toute sa fortune, ne fait-il pas preuve de volonté en se refusant un plaisir légitime mais inutile? Et l'effort répété de cinq, dix, ou quinze années ne formera-t-il pas un homme capable de vouloir et d'agir quand l'âge et les circonstances l'y forceront?

Si, au lieu d'être aujourd'hui d'un million et tiers, l'actif de nos caisses populaires de Québec était de \$25.000.000, combien de nos artisans, de nos ouvriers seraient aujourd'hui propriétaires de leur logis, de leur boutique, auraient en réserve de quoi passer une vieillesse heureuse et sereine et n'auraient pas besoin d'avoir recours à l'assurance-chômage, à l'assurance-vieillesse qu'on veut aujourd'hui faire organiser par l'État? L'épargne systématique que leur aurait enseigné leur caisse populaire aurait pour eux résolu tous ces problèmes.

Et, tout en assurant leur avenir, cette épargne aide à l'industrie, au commerce et aux entreprises locales, auxquels elle donne un essor nouveau. Pourquoi la présente crise financière a-t-elle été si ardue en certains milieux et malheureusement aussi dans notre bonne ville de Québec? Parce que l'argent produit ici a été drainé et envoyé à l'autre bout du monde pour servir à la prospérité des étrangers. Nos caisses populaires, en aidant leurs sociétaires, en employant sur place l'argent produit dans la localité, travaillent à la prospérité des nôtres et sauvegardent leurs intérêts. Leur principe est de faire profiter aux ouvriers l'argent des ouvriers et de réserver l'argent de la campagne pour les besoins ruraux. S'il y a un surplus, ce surplus d'après nos lois ne peut être prêté que dans les limites de la province de Québec.

Voilà le vrai principe de la coopération: s'aider les uns les autres! Unir sa force à la faiblesse et se faire du bien à soi-même en contribuant au bien-être de la communauté! Le faible se sent fort parce qu'il est aidé et encouragé. Je ne veux pas m'étendre plus longtemps sur le côté matériel et financier de nos caisses populaires quand le côté moral de notre œuvre s'impose. Le témoignage tout récent de Sa Sainteté Pie XI en est la preuve puisque, le 28 février 1932, parlant devant six cents employés des banques d'épargne de la province de Lombardie, il disait: "L'épargne présuppose chez celui qui la pratique plusieurs éléments énergiques qui le font travailler à la fois pour le présent et pour l'avenir. L'épargne présuppose en outre la pratique d'une des vertus cardinales, la tempérance de vie, qui signifie le contrôle de soi-même, tempérance modérée par la prudence, en sorte qu'elle ne dégénère pas en avarice. L'économie exige que l'on s'accorde une certaine marge dans ses dépenses sans cependant aller jusqu'à se rendre misérable. C'est là une vertu essentiellement chrétienne qui demande une certaine force de renoncement et quelque esprit de mortification et de pénitence. La vie a toujours eu besoin d'économie".

C'est pourquoi il importe d'inculquer ces principes d'épargne et d'économie à nos jeunes pour former la génération d'hommes et de femmes énergiques dont notre jeune pays a tant besoin. Celui qui veut prendre les moyens d'arriver au but qu'il se propose. Vouloir et agir, c'est tout.

Les débuts de notre œuvre furent, on le sait, des plus modestes puisque M. Desjardins, petit employé civil originaire de la petite ville de Lévis (que

bien des québécois considèrent encore comme une bourgade!) en fut le seul artisan. Le but si noble qu'il s'était imposé a assuré la survivance d'une institution qui, d'après les calculs humains, ne pouvait pas vivre. Qui connaît d'avance la répercussion bonne ou mauvaise que peut avoir sur la collectivité l'acte isolé d'un individu? M. Desjardins a voulu la survivance de sa race, le bien-être matériel de ses concitoyens; il avait aussi en tête, en plus du bien matériel et financier de ses compatriotes, le but beaucoup plus noble et beaucoup plus élevé de remplir le rôle qu'il se sentait destiné à remplir sur la terre: c'est-à-dire aimer son prochain comme lui-même pour l'amour de Dieu.

Que de luttes matérielles et morales n'eût-il pas à subir contre ceux qui voulaient anéantir son œuvre naissante? Avant que ses compatriotes eux-mêmes comprennent ce qu'il voulait faire pour eux, nos voisins les Américains, gens pratiques, recoururent à ses lumières. C'est en 1907 que M. Desjardins dut se rendre à Boston où il passa trois mois à préparer la première loi coopérative d'épargne et de crédit de l'État du Massachusetts. Quelques années plus tard, le président Taft le faisait venir à la Maison Blanche pour préparer pour le Sénat américain une loi qui pourrait s'appliquer à tous les États.

Pendant qu'au Canada même, le mouvement s'étendait lentement, refoulé par l'apathie et la mauvaise volonté des nôtres, les syndicats coopératifs d'épargne et de crédit américain se développaient à tel point qu'aujourd'hui, on compte aux États-Unis au-delà de 3,000 caisses populaires quand nous n'en avons que 262 au Canada.

Les dirigeants éclairés de notre province avaient cependant compris dès le début la nécessité de notre organisation puisque Sir Lomer Gouin, en 1906, disait à M. Desjardins quand fut passée sa Loi des Syndicats Coopératifs: "Alphonse, tu jettes là les bases d'une œuvre qui demain sauvera notre peuple!"

Le Cardinal Bégin nous a donné dans son testament une preuve de l'intérêt profond qu'il a toujours porté durant sa vie à nos caisses populaires; on y lisait: "Je, soussigné, vous autorise à transporter à tout mon avoir dans la Caisse Populaire de Lévis, soit sous forme de parts sociales, soit en dépôt, à l'exception d'une part sociale qui restera à perpétuité en mon nom dans les livres de la société, comme marque de mon appréciation à l'œuvre des caisses populaires et de mon attachement à celle de Lévis, ma chère paroisse natale. Signé L.-N. Cardinal Bégin, Québec, le 20 décembre 1922".

Son Eminence le Cardinal Villeneuve lui-même a grande confiance dans notre œuvre et l'encourage puisque, il y a quelques mois à peine, il nous écrivait: "Le Cardinal Villeneuve a lu attentivement le onzième rapport annuel de l'Union Régionale des Caisses populaires de Québec et y a trouvé un vif intérêt. Il se réjouit de la condition des caisses concernées, en félicite tous les directeurs et les encourage dans leur zèle; enfin, il accorde sa bénédiction la plus fervente à tous les bons ouvriers de cette œuvre d'action sociale et catholique à un degré éminent".

La coopération d'épargne et de crédit, écrivait M. le commandeur Desjardins en 1907, est, à notre avis, le point de départ essentiel, la base même du mouvement coopératif, parce qu'elle éclaire et élève l'esprit du travailleur et du cultivateur et leur donne une meilleure

Les épreuves de lait et de crème

(Suite de la page 4)

L'épreuve à l'eau bouillante, appelée épreuve rapide, a été très pratiquée, il y a quelques années, par les fabricants qui faisaient l'expédition de la crème aux États-Unis. Elle est encore pratiquée par ceux qui font la préparation des crèmes de qualité spéciale ou crème de table. Cette épreuve consiste à verser quelques gouttes de crème dans une petite quantité d'eau bouillante pure et à observer de quelle manière le mélange s'y fait quand la crème vient en contact avec l'eau. Pour que la crème soit classée de qualité spéciale il faut que toutes les particules de caséine et de matière grasse se répandent dans l'eau sous forme de nuage qui s'agrandit graduellement. Si la crème est plus ou moins acidifiée ou si elle a subi l'influence de quelques mauvais germes, la caséine, au lieu de se répandre en nuage au contact de l'eau, se formera en granules plus ou moins gros et apparents en proportion du degré d'acidité ou de l'influence des mauvais germes qu'elle a subie.

Si l'épreuve à l'eau bouillante est pratique pour ceux qui font la préparation des crèmes de qualité spéciale, elle ne l'est pas pour les fabricants de beurre et de fromage, qui eux, doivent avoir recours à l'acidimètre pour déterminer, dans la fabrication du fromage, le degré d'acidité du lait à la réception et à la mise en présure, ainsi que pour celui du petit-lait après le coupage du caillé, au soutirage et aux différentes autres phases de la fabrication. Dans la fabrication du beurre le fabricant s'en sert pour déterminer le degré d'acidité de la crème à la réception, quand il juge par l'odorat, qu'elle dépasse le degré exigé par les règlements. Il s'en sert également avant la pasteurisation pour établir la quantité de neutralisant qu'il doit employer pour que sa crème puisse être pasteurisée sans se coaguler. Il s'en sert aussi pour éviter le défaut de sur-

conception de ce qu'ils doivent faire dans leur état respectif et aussi parce qu'elle tend à rendre leur effort et leur labeur plus féconds. La coopération appliquée à l'agriculture a procuré et procurera d'immenses services, non seulement sans causer le moindre préjudice à personne, mais en développant l'esprit de travail, d'ordre et de confiance en soi-même au plus haut degré. L'imprévoyance, disait encore M. Desjardins, aussi bien que le manque d'éducation économique, ont amené la ruine de milliers et de milliers de nos agriculteurs.

Je souhaite donc qu'à votre tour vous compreniez votre propre intérêt et l'intérêt de votre province en y favorisant la coopération d'épargne et de crédit si nécessaire à notre prospérité. C'est en concentrant nos épargnes que nous pourrions assurer notre indépendance économique et le développement de nos industries locales, et donner à notre vie économique, surtout à notre agriculture et à notre colonisation l'expansion qu'elles méritent.

Fondez donc dans chacune de vos paroisses une caisse populaire et déposez-y régulièrement vos épargnes. N'ayez crainte que vos capitaux ne soient bien protégés car les administrateurs sont des gens de chez vous, choisis parmi les plus honnêtes, les plus sérieux et les plus prudents, et dont la probité est reconnue.

Votre argent, administré sagement, sera prêté aux vôtres pour développer chez vous votre agriculture et vos petites industries locales. Cet argent enfin servira à aider votre frère plutôt qu'à la prospérité de l'étranger.

neutralisation de manière à obtenir, dans son beurre, la saveur d'acidité requise pour qu'il soit classifié de première qualité.

Toutes les méthodes d'épreuve déjà décrites servent à établir la valeur du lait et de la crème au point de vue de la qualité du beurre et du fromage avec lesquels ils seront fabriqués. Il me reste à vous parler des instruments qui servent à établir la valeur du lait et de la crème au point de vue de la quantité de beurre et de fromage qu'ils peuvent produire et de la valeur en argent que nous rapporteront au producteur. Ces instruments sont le lactodensimètre et le Babcock.

Le lactodensimètre sert à déterminer le poids spécifique de 1000 c.c. de lait. Il permet de découvrir facilement, avec l'aide du Babcock, si le lait a été additionné d'eau, s'il a été écrémé ou s'il a été écrémé et additionné d'eau en même temps. Si le lait contient plus d'eau que sa nature ne le comporte, il devient moins dense que le lait à l'état naturel, ce qui est indiqué par le lactodensimètre et il contient un pourcentage de gras plus bas, ce qu'indique parfaitement le Babcock. C'est ainsi qu'un lait qui marque moins de 28° au lactodensimètre et 3 pour cent ou moins de gras au Babcock est ordinairement adultéré par l'addition de l'eau.

Si le lait est partiellement écrémé il devient plus dense parce qu'en l'écraquant on enlève la matière légère du lait. Il indiquera par conséquent une densité plus élevée dépassant généralement 33° et un pourcentage de gras inférieur à trois.

Si le lait est écrémé et additionné d'eau en même temps, il indiquera une densité normale au lactodensimètre mais par contre un pourcentage de gras encore plus bas que s'il n'était seulement qu'écraquant ou additionné d'eau.

Depuis que la loi exige que le lait et la crème soient payés par leur teneur en matière grasse, les fraudeurs qui se commettaient si communément par l'addition de l'eau au lait ou par son écrémage partiel, ont presque totalement cessé. Cependant il se rencontre encore de rares exceptions où un patron portera à la buanderie du lait additionné d'eau. Le seul avantage qu'il puisse en retirer c'est de rapporter du lait écrémé pour l'eau qu'il porte, ce qui n'en constitue pas moins une fraude. Il s'est aussi rencontré quelques exceptions où un patron qui porte du lait à une fromagerie en écrème une partie pour avoir du lait écrémé pour les jeunes animaux, tout en recevant autant d'argent que s'il avait porté tout son lait à la fromagerie. Il a ainsi une nourriture plus substantielle que du petit-lait de fromage, pour ses animaux, tout en recevant autant d'argent que s'il avait porté tout son lait à la fromagerie. Il oublie qu'en gardant chez lui la caséine du lait écrémé, qui est une des parties constituantes du fromage, il commet une fraude et se rend passible d'amende. Cette sorte de fraude est très facilement découverte avec le lactodensimètre, car du lait auquel il a été ajouté de la crème, accusera à l'épreuve une densité plus basse que celle du lait normal et un pourcentage de gras plus élevé.

Le Babcock est de tous les instruments d'épreuve celui qui est le plus généralement en usage dans les beurrieres et fromageries. En plus de servir à découvrir les fraudes du lait, il aide le fabricant à contrôler les rendements en beurre et en fromage, les pertes dans

(Suite au dernier couvert)

Le traité

DANS un récent traité entretenu nos très importantes industries nationales en insistant sur les avantages que nous offrent nos agriculteurs. Nous d'aujourd'hui une analyse plus approfondie des accords ou plutôt nous devons porter à la connaissance de nos agriculteurs l'opinion de la Commission de ce traité de commerce. Le titre "La reprise de nos industries" nous donne à lire la dernière lettre de la Commission Nationale de Commerce.

Le traité de commerce conclu en novembre à Washington, États-Unis et le Canada, prévoit 700 postes de notre commerce qui seront évalués à trois quarts de dollar. Il ne comporte pas de réductions, mais des réajustements assez modérés. Il y a quelques exceptions près, comme le blé, la situation qu'il est à dire qu'il abaisse le tarif Hawley-Smoot-Bennett.

Notre pays obtient un avantage en faveur de l'agriculture minière, de l'exploitation des pêcheries. Il requiert que le tarif sur les produits américains sera stabilisé, le traité, quant à d'autres postes, que le papier-journal, les pâtes de bois (à l'exception du blé, quelques produits fourragers, quelques produits et diverses substances) vue de tempérer la dégrèvement imposé des États-Unis, certains produits, notamment les bois, seront contingentement n'importe quel fois l'importation qu'il en restreindra son tarif réduit.

Le Canada connaît un abaissement des droits sur divers produits, en particulier l'outillage agricole et quelques fruits et légumes. Il accorde en outre un tarif intermédiaire compris les pièces de rechange, aux produits agricoles, articles d'ameublement, aux jouets et à quelques marchandises. Il abaisse le contingentement des droits, des droits d'importation, des droits d'autres mesures relatives à certains produits placés sous des décrets, portant sur les postes du tarif de commerce une sérieuse entrave.

Il est évident que ce traité, aussi profond qu'il est, ne peut léser, des deux côtés, les intérêts de nos agriculteurs de la convention. Il est évident que le traité, de part et d'autre, nous en bénéficions, nous en bénéficions pour nos industries. Aussi, au Canada, nous sommes engagés dans certains États-Unis, les agriculteurs, les autres producteurs, subissent-ils une forte concurrence.

de crème

de manière à obtenir, re, la saveur d'acidité l'il soit classifié de pre-

éthodes d'épreuve déjà à établir la valeur du me au point de vue de la re et du fromage avec nt fabriqués. Il me reste es instruments qui ser- a valeur du lait et de la de vue de la quantité de fromage qu'ils pou- a valeur en argent qu'as a producteur. Ces ins- le lactodensimètre et le

mètre sert à déterminer que de 1000 c.c. de lait, couvrir facilement, avec ck, si le lait a été addi- il a été écrémé ou s'il a additionné d'eau en même contient plus d'eau que e comporte, il devient e le lait à l'état naturel, né par le lactodensimètre un pourcentage de gras qu'indique parfaitement est ainsi qu'un lait qui e 28° au lactodensimètre u moins de gras au Bab- airement adultéré r au.

partiellement écrémé il ense parce qu'en l'écré- la matière légère du lait. conséquent une densité assant généralement 33° age de gras inférieur à

t écrémé et additionné temps, il indiquera une le au lactodensimètre e un pourcentage de gras se s'il n'était seulement additionné d'eau.

La loi exige que le lait et t payés par leur teneur asse, les fraudes qui se si communément par eau au lait ou par son el, ont presque totale- pendent il se rencontre exceptions où un patron beurrerie du lait.

Le seul avantage qu'il er c'est de rapporter du ur l'eau qu'il porte, ce ue pas moins une fraude. encontré quelques excep- patron qui porte du lait rie en crème une partie ait écrémé pour les jeunes se sa crème dans l'autre e à la fromagerie. Il a riture plus substantielle ait de fromage, pour ses en recevant autant d'ar- avait porté tout son lait à

Il oublie qu'en gardant éine du lait écrémé, qui parties constituantes du mmet une fraude et se amende. Cette sor- de s facilement déco- e densimètre, car du lait ajouté de la crème, accu- re une densité plus basse it normal et un pourcen- us élevé.

est de tous les instru- ve celui qui est le plus en usage dans les beur- geries. En plus de servir s fraudes du lait, il aide contrôler les rendements e fromage, les pertes dans

u dernier couvert)

Le traité de commerce du Canada avec les Etats-Unis

Point de vue du financier

DANS un récent numéro, nous avons entretenu nos lecteurs de ce sujet très important de notre économie nationale en insistant spécialement sur les avantages que pourront en retirer nos agriculteurs. Nous donnons aujourd'hui une analyse plus complète de ces accords ou plutôt nous avons l'avantage de porter à la connaissance de nos lecteurs l'opinion de la finance sur la valeur de ce traité de commerce. Sous le titre "La reprise des échanges" nous lisons les commentaires suivants dans la dernière lettre de la Banque Canadienne-Nationale pour novembre-décembre.

Le traité de commerce conclu le 15 novembre à Washington entre les États-Unis et le Canada, qui affecte plus de 700 postes de notre tarif douanier, influera sur un mouvement d'échanges évalué à trois quarts de milliard de dollars. Il ne comporte toutefois, dans l'ensemble, que des réductions de droits assez modérées. Il rétablit, à quelques exceptions près, comme par exemple le blé, la situation qui existait en 1930, c'est-à-dire qu'il abolit, d'une part le tarif Hawley-Smoot, de l'autre les tarifs Bennett.

Notre pays obtient des concessions en faveur de l'agriculture, de l'industrie minière, de l'exploitation forestière et des pêcheries. Il reçoit au surplus l'assurance que le tarif douanier des États-Unis sera stabilisé, pendant la durée du traité, quant à d'autres produits, tels que le papier-journal, le bois à pâte et les pâtes de bois (admis en franchise), le blé, quelques minéraux, certaines fourrures, quelques espèces de poisson et diverses substances chimiques. En vue de tempérer la concurrence que le dégrèvement imposera aux producteurs des États-Unis, certains produits canadiens, notamment le bétail, la crème et les bois, seront contingentés. Le contingentement n'en limitera pas toutefois l'importation d'une façon absolue; il en restreindra seulement l'entrée au tarif réduit.

Le Canada consent en retour un abaissement des droits de douane frappant divers produits de la métallurgie, en particulier l'outillage mécanique, le matériel agricole et les moteurs, et quelques fruits et légumes frais ou en conserve. Il accorde en outre le bénéfice du tarif intermédiaire aux automobiles, y compris les pièces de rechange, à l'essence, aux produits textiles (coton), aux articles d'ameublement, à la bijouterie, aux jouets et à quantité d'autres marchandises. Il abroge enfin des décrets comportant des modes spéciaux d'évaluation, des droits *anti-dumping* ou autres mesures restrictives, et qui laissaient parfois place à l'arbitraire. Ces décrets, portant sur une vingtaine de postes du tarif douanier, constituaient une sérieuse entrave à l'importation.

Il est évident qu'un remaniement aussi profond du régime douanier des deux pays ne pouvait s'effectuer sans léser, des deux côtés de la frontière, certains groupes d'intérêts. Les négociateurs de la convention traitaient d'un côté, et il était inévitable que, de part et d'autre, les avantages acquis eussent pour contre-partie des concessions. Aussi, au Canada, les industriels engagés dans certaines branches et, aux États-Unis, les agriculteurs et quelques autres producteurs de matières premières, subiront-ils désormais une plus forte concurrence. Si l'on excepte les

recriminations, d'ailleurs assez discrètes, des intéressés, on constate que, dans les deux pays, le monde des affaires fait plutôt bon accueil au nouveau traité de commerce.

Les effets d'une convention d'une telle ampleur sont difficiles à prévoir dès maintenant; mais il semble bien qu'ils doivent être plutôt favorables à l'économie canadienne. Ce sont, comme chacun sait, les producteurs de matières premières et, en particulier, les cultivateurs qui ont été le plus atteints par la dépression économique. Bien que l'écart entre les prix agricoles et les prix industriels se soit déjà rétréci d'une façon appréciable, il subsiste encore, entre le coût des choses que le cultivateur achète et le produit de la vente de ses denrées, un déséquilibre qui cause à la classe agricole un double préjudice, puisqu'il affaiblit son pouvoir d'achat et alourdit son endettement. Il saute aux yeux que l'appauvrissement des campagnes exerce une grande influence sur l'activité industrielle des villes. Si, par conséquent, comme il y a lieu de l'espérer, le nouveau traité de commerce, en élargissant les débouchés de la production des fermes et en contribuant par là à la hausse des cours, établit la situation de l'agriculture, l'industrie ne tardera pas à en bénéficier. Plusieurs branches de l'industrie manufacturière trouveront du reste dans le traité un avantage direct, parce que l'abaissement des droits sur l'outillage qu'elles importent des États-Unis réduira d'autant leurs prix de revient.

Pour se faire quelque idée de ce qu'on est en droit d'attendre d'un adoucissement du protectionnisme, il suffit de constater l'effet de ses rigueurs sur l'état des échanges entre les États-Unis et le Canada. Entre 1929 et 1934 nos importations ont fléchi de 948 à 302 millions de dollars, et nos exportations, de 503 à 232 millions. Il est certain que la dépression économique et la baisse des prix ne sauraient, à elles seules, justifier une telle contraction. Des exemples concrets projettent sur la situation une lumière encore plus vive. Prenons deux produits dont nous fournissons de grandes quantités aux États-Unis avant qu'ils fussent frappés de droits quasi prohibitifs,—le bétail et la crème. Au mois d'octobre 1920, alors que le bétail entrait en franchise, nous en exportions 45,000 têtes. En octobre dernier, les droits étant fixés à 2 cents ½ ou 3 cents la livre, selon le poids, nous n'en exportions plus que 14,000 têtes. La crème, qui était aussi exempte de droits de douane il y a quinze ans, est maintenant frappée d'un droit de 56 cents le gallon; aussi, d'octobre 1920 au moins d'octobre de cette année, avons-nous vu nos exportations tomber de 227,000 gallons à zéro.

L'objection la plus générale que soulève le traité, c'est la faiblesse des garanties de permanence qu'il présente. Entrant en vigueur le 1er janvier prochain, il sera valable pour trois ans et renouvelable indéfiniment. Négocié en partie par les conservateurs et conclu par les libéraux, il paraît assuré, en ce qui concerne le Canada, d'une assez longue vie. Aux États-Unis, cependant, la perspective d'une élection à la présidence n'est pas sans créer quelque incertitude. Dans ce pays, selon une formule d'apparence paradoxale, le commerce international est avant tout une question locale. On entend par là que les

Le classement des porcs abattus exerce un bon effet sur les types modèles

Où il est question du classement des porcs "à la pente"

On s'accorde à dire que la qualité des porcs offerts sur le marché canadien, d'un bout à l'autre du pays, s'est grandement améliorée en ces quelques dernières années, mais il n'est pas moins vrai qu'il y aurait encore beaucoup à faire dans cette direction, ainsi que le montrent les chiffres suivants: En 1934, sur un total de 3,025,161 porcs vendus, il n'y en avait que 576,951, soit 19.1 pour cent, qui étaient du type "select"; 42.5 pour cent étaient du type "bacon" et 38.4 pour cent étaient des porcs de boucherie ou de catégorie inférieure. Un bon nombre de ces selects n'ont pu être acceptés pour l'exportation parce qu'ils avaient des contusions ou meurtrissures, que leur lard était huileux, mou, et aussi à cause d'autres défauts. Ces expéditions sur le marché d'animaux de qualité inférieure, qu'ils soient meurtris, malades, au lard mou ou huileux, entraînent de grosses pertes pour le cultivateur.

L'un des meilleurs moyens que l'on connaisse pour obtenir cette amélioration tant désirée dans la qualité des porcs présentés sur le marché est de classer les porcs après qu'ils sont abattus. C'est ce que l'on appelle le classement "à la pente" ou le classement après abattage. Ce système moderne de classement a été adopté dans tous les pays qui exportent du bacon sur le marché anglais, excepté le Canada. Le classement pratiqué après l'abatage offre, en effet,

intérêts économiques régionaux font pression sur les politiciens en vue d'intervenir dans la mesure du possible, l'accès du marché national aux concurrents étrangers. Il est permis d'espérer que le traité aura bientôt donné des résultats qui lui conféreront une certaine valeur électorale.

Il est un autre motif d'espérance. La convention commerciale enfin menée à bien, après de nombreux efforts infructueux, entre les États-Unis et le Canada, est l'un des éléments de la nouvelle politique commerciale de Washington, politique qui rompt avec une longue tradition et qu'appuie le *United States Chamber of Commerce*. Elle se rattache à tout un ensemble. Les deux pays de l'Amérique du Nord qui se concèdent mutuellement le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée, sont disposés à l'accorder à d'autres pays en échange d'avantages équivalents. Le secrétaire d'État, M. Cordell Hull, a déjà négocié sept traités de commerce. On prévoit même qu'il aura atteint la douzaine avant la fin de cette année. Les concessions que nous faisons aux États-Unis, aux termes de notre tarif intermédiaire, ne sont pas incompatibles du reste avec notre politique de préférence impériale, qui ne demandera que d'être mise au point.

Il se crée ainsi un mouvement de reprise des échanges internationaux, qui s'étendra graduellement à la plupart des grands pays et qui contribuera sans doute plus que tout autre facteur au rétablissement de l'économie mondiale. La santé monétaire, condition indispensable à la restauration économique, ne sera assurée, en effet que par l'équilibre des échanges. Prétendre stabiliser les changes avant de ranimer le commerce, c'est vouloir mettre la charrue devant le tracteur. La monnaie n'est pas la maîtresse du commerce, elle en est la servante.

bien des avantages. Non seulement il est plus juste, mais il révèle d'autres points qui exercent un effet sur l'industrie. Par exemple, il se produit chaque année de grosses pertes à cause des animaux qui sont condamnés en tout ou en partie par les inspecteurs vétérinaires du Service Sanitaire des animaux du Ministère de l'Agriculture, parce qu'ils sont infectés ou malades. Lorsque les animaux sont classés à la pente, tous les porcs infectés ou malades, ceux dont le lard est mou ou qui ont d'autres défauts, peuvent être mis ensemble et retracés jusqu'au point d'origine.

La division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture est convaincue que ce système amélioré de classement sera un grand facteur de progrès dans l'industrie porcine. Toutes les salaisons de l'Est du Canada acceptent maintenant des porcs pour le classement à la pente. Ce système est aujourd'hui pratiqué à l'exclusion de presque tout autre dans les provinces maritimes où il fut introduit en mai 1935. En novembre de cette année-là 93 pour cent de tous les porcs vendus dans les conserveries étaient classés après abattage. Dans l'Ontario en 1935 il s'est classé environ 100,000 porcs d'après ce système, et tous les cultivateurs qui préfèrent faire classer leurs porcs après qu'ils sont abattus n'ont qu'à donner les instructions nécessaires à l'acheteur, au bouvier ou au camionneur.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné. 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

CLOTURE DE TERRAIN.—Rép. à L.-R.—Veuillez poser votre question plus clairement et nous donner de plus amples détails.

DROIT DE PASSAGE.—Q. Lorsqu'il existe un chemin verbalisé, est-il permis de ne pas passer par ce chemin et passer sur la propriété d'un voisin, en particulier sur sa sucrerie, sans permission et sans indemnité?

Rép. à E. B.—Le propriétaire peut empêcher les personnes qui veulent passer sur son terrain ou encore leur faire payer un droit de passage.

SERMENT.—Q. Celui qui prête serment peut-il dévoiler après un certain temps ce qu'il a connu ou ce dont il a eu connaissance grâce à ce serment?

Rép. à E. F.—Non. Le serment est pour la vie.

TERRE DE COLONISATION.—Rép. à O. D.—Adressez-vous donc à votre gérant ou encore au gouvernement pour savoir où en est rendue cette affaire.

PERMIS POUR VENDRE.—Q. 1. A-t-on le droit de préparer et de vendre des remèdes sans permis? 2. Si la marque de commerce n'est pas inscrite dans les registres conformément à la loi, des procédures peuvent-elles être intentées?

Rép. à W. G.—1. Non.
2. Des procédures ne seront pas intentées par le fait que la marque de commerce n'est pas enregistrée dans les registres mais les procédures pourront être intentées par le fait que cette marque de com-

(Suite à la page 10)

LA SEMAINE

A dit à l'occasion de Noël, Sa Sainteté Pie XI à tous ses cardinaux: "Jusqu'à présent nous avons espéré prononcer, en cette heure de la sérénité, une parole rassurante. Notre espoir ne s'est pas réalisé. Cela ne veut pas dire que nous cessons d'espérer; espérer est un devoir de la vie chrétienne, et il est heureux qu'il faille espérer même devant la pire hypothèse.

Dans la nouvelle encyclique de Pie XI, spécialement dédiée aux membres du sacerdoce, le pape traitant surtout de la préparation des devoirs et de l'éducation du prêtre le Souverain Pontife écrit: "Le prêtre est un autre Christ qui doit posséder des saintes Écritures, mais qui doit aussi posséder les connaissances et la culture que l'on trouve chez les gens bien élevés et cultivés de son temps".

LA lettre commerciale mensuelle de la Banque de Montréal nous apprend ce qui suit concernant l'état actuel des affaires dans la province de Québec: Le commerce de gros et de détail continue d'accuser quelque amélioration, mais la vente des fourrures et des vêtements lourds a été handicapée par le doux temps. Le commerce de la Noël est plus actif que l'an dernier, et la demande est plus forte pour les produits de qualité. Rentrées, passables ou bonnes. La production d'amiant, d'or et d'argent, les dix premiers mois de l'année, l'emporte nettement sur la même période de 1934. Les producteurs de bonneterie de soie, de rayonne et de soie ont, en général, assez d'ouvrage. Les usines de laine tiennent la production presque à plein rendement, mais les usines de coton sont moins actives. Inactivité saisonnière dans la chaussure, tandis que la tannerie reste active. La situation est meilleure dans la sidérurgie. La production de papier-journal est restée élevée en novembre. Les marchés du bétail ont été un peu plus forts. Il y a peu de demande de foin; celui-ci se vend de \$6.00 à \$7.00 la tonne.

Sujets de mérite

Suite de la page 1

4 ANS 365 JOURS

Glen Elm Wild Rose:—appartenant au même éleveur a produit 18.500 lbs de lait ou 661 lbs de gras.

Minette de Vinette:—propriété de Mme Alexis Pettigrew & Fils, Isle Verte, Qué., a donné 12.140 lbs de lait, 509 lbs de gras, épreuve moyenne 4.19%.

Glen Elm Sally Dell:—du troupeau, W. C. Wylie, Howick, s'est qualifiée avec production de 13.326 lbs de lait, 504 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS

Pride de Ste-Méthode:—Ferme École provinciale, La Gorgendière, Qué., 17.441 lbs de lait, 802 lbs 4.60% ou 802 lbs de gras.

Glen Elm Primrose Flossy:—propriété de W. C. Wylie, Howick, Qué., 13.390 lbs de lait, 533 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS

De Verchères Nine:—P.-B. Pigeon & Fils, Verchères, Qué., a produit 14.529 lbs lait à 4.16% ou 605 lbs de gras.

ROLE D'HONNEUR 305 JOURS

CLASSE ADULTE

Glen Elm Nellie Osborne:—propriété de W. C. Wylie, Howick, Qué., 18.493 lbs lait ou 663 lbs de gras.

4 ANS

Glen Elm Sally Dell:—du même éleveur, 12.612 lbs de lait, 478 lbs de gras.

Bois de la Roche Apollie 12c:—Waldo W. Skinner, Senneville, Qué., 9.245 lbs lait à 4.53% ou 437 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS

River Edge Cherry:—Frank Manson, Comon, Qué., 8.729 lbs de lait à 4.46%, 389 lbs de gras.

Glen Elm Fashion Plate:—W. C. Wylie, Howick, Qué., 9.720 lbs de lait, 372 lbs de gras.

Primesautière:—Couvent des RR. SS. du St-Rosaire, Rimouski, Qué., 7.656 lbs de lait à 4.75%, ou 364 lbs de gras.

Il y a eu 35,000 accidents mortels de la route aux États-Unis en 1934.

L'ANGLETERRE compte 2,335,890 catholiques. Il s'est opéré 12,226 conversions en 1935.

LES exportations canadiennes de saumon en conserve se sont élevées en 1931 à \$5,906,424.

CENT huit personnes sont mortes de froid aux États-Unis au cours de la semaine dernière.

LA session fédérale s'ouvrira le 30 janvier. Il y a beaucoup de travail sur la planche.

L'URUGUAY état de l'Amérique méridionale chassé le ministre plénipotentiaire de la Russie hors de son pays.

M. Wm. Tremblay, 71 ans, fromager de Port Alfred a été écrasé à mort dans la forêt par un arbre qu'il était en train d'abattre.

Le roi Léopold III de Belgique tente une démarche en Angleterre afin de rétablir la paix, si possible entre l'Italie et la Grande Bretagne.

M. A.-J. Bissonnet ancien député du comté de Stanstead à la Législature est décédé subitement à sa résidence à l'âge de 54 ans.

QUÉBEC produit 20.3% du cuivre extrait des mines du pays, Ontario 56.2%. En 1934 le Canada en a produit 364,761,062 lbs évaluées à \$26,671,438.

"JACK FROST" est de passage à Québec depuis une huitaine et semble s'y plaire beaucoup. En fait le mercure se tient au sous-sol des thermomètres.

LES cultivateurs viennent en second lieu après les avocats en nombre parmi la députation fédérale où on compte 41 députés cultivateurs sur un total de 245 sièges.

UN ouragan a balayé le sud-ouest de l'Europe où l'on compte 22 morts et 300 familles sans abri. La tempête s'est surtout fait sentir en France et en Espagne.

ON annonce que M. Dunning ministre des finances dans le cabinet King sera élu par acclamation dans la circonscription électorale de Queens, Ile Prince-Edouard.

M. Paul Ourget, membre de l'Académie française, romancier et auteur universellement connu est mort à Paris, le jour de Noël au matin, à l'âge de 83 ans.

LA quête de la Guignolée rapporte à Québec la somme de \$5,300. Ce sont les Voyageurs de Commerce qui organisent cette collecte chaque année au bénéfice des familles pauvres de la ville.

LA Commission d'Industrie laitière vient de fixer le prix du lait à 4c la chopine, 8c la pinte, 16 sous le pot et 32c le gallon pour les municipalités de Loretteville, Château d'Eau et le village Huron.

LE gérant d'un grand journal agricole de l'Ouest: le "Country Guide, autrefois le Grain Grower Guide, publié à Winnipeg, M. Geo. F. Chipman a été tiré accidentellement alors qu'il chassait au nord de la ville.

LA Société St-Jean-Baptiste de Québec a commémoré à Québec le 300ième anniversaire de la mort de Samuel de Champlain, fondateur de Québec, Son Eminence le Cardinal Villeneuve a assisté à la messe célébrée en la séculaire chapelle de Notre-Dame des Victoires, à Québec. Une couronne fut plus tard déposée au pied du monument Champlain, sur la Terrasse.

LE ministre de la voirie entretiendra 808 milles de chemin d'hiver. L'an dernier le circuit était de 453 milles. La répartition dans les districts de Montréal et de Québec est 551 milles pour le premier et 131 milles pour le second.

ON a calculé que si tous les rails de chemins de fer au monde étaient mis côte à côte ils formeraient une voie de quinze pieds de large tout autour du globe et que sur cette voie pourraient à peine prendre place toutes les voitures et locomotives de chemins de fer.

LA commission nationale du Chômage préconisée par le premier ministre du Canada pour étudier les moyens de soulager autant que possible ceux qui souffrent du manque de travail sera nommée en février durant la session fédérale dont la date doit être fixée à une prochaine séance du cabinet.

LE Japon et le Canada s'entendent pour abolir les restrictions nuisant au commerce entre ces deux pays; d'une part la surtaxe de 50% sur les produits canadiens entrant au Japon et d'autre part celle de 33 1/2% imposée par le Canada sur les marchandises japonaises importées au pays.

LE "Silver Jubilee" train rapide anglais a établi quatre nouveaux records mondiaux quand il a atteint une vitesse de 112 milles à l'heure, puis a maintenu une moyenne de 107.5 milles à l'heure pendant 25 milles, une vitesse de 100 milles pendant 47 milles et une vitesse de 91.8 milles pendant 70 milles.

M. J.-Eudore Couture, N.P., et directeur du journal "Le Progrès du Golfe" publié à Rimouski a été fêté par ses amis à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée à la direction de cet hebdomadaire régional. M. R. Asselin fondateur du journal a présidé la fête.

Comme cadeau souvenir on a présenté à M. le notaire Couture un album contenant une centaine d'autographes.

M. GR Boulet, président de la Société diocésaine de Colonisation, pour le diocèse de Québec fait encore une fois appel à la générosité de tous les diocésains pour aider au mouvement de retour à la terre. MM. les curés annonceront une quête devant être faite d'ici le 15 janvier dans toutes les paroisses.

Est-il nécessaire de rappeler à des gens qui savent que le retour à la terre est un des moyens les plus sûrs d'enrayer le chômage et les secours directs qui en résultent qu'il faut être généreux pour favoriser le placement des colons et les maintenir sur leurs lots?

L'INDBERGH, le grand as américain de l'aviation, qui a joui d'une publicité plus grande qu'une multitude d'hommes d'État tant à l'occasion de son exploit audacieux, lorsqu'il traversa seul l'Atlantique en avion que lorsque son fils aîné fut enlevé, s'est embarqué avec son épouse et son deuxième enfant pour aller résider en Angleterre craignant que son second bébé fût enlevé. Les Américains sont atterrés de voir ainsi leur grand héros s'enfuir outre-mer et vont jusqu'à accuser les politiciens d'être responsables de ce départ. Un quotidien québécois écrit que "c'est un point noir sur le drapeau étoilé".

LE LORD Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, à l'occasion de la fête de Noël a formulé des souhaits à la population canadienne. Nous citerons particulièrement ce passage: "Mais il est une autre pensée que je veux vous laisser. La paix en ce monde troublé ne peut provenir que des efforts de ceux qui l'aiment et travailleront pour elle. Prenons la résolution de coopérer avec les pacificateurs en souvenir de Celui qui, il y a dix-neuf siècles, apporta sur la terre l'Évangile de la paix.

"Avec une profonde sincérité, je souhaite à tous le bonheur et la prospérité en 1936".

POUR la deuxième année consécutive, les revenus du réseau du Canadien National accuseront une augmentation, les revenus bruts de 1935, étant d'environ \$8,100,000 supérieurs à ceux de 1934. Les dépenses d'exploitation seront d'environ \$6,800,000 de plus qu'en 1934 de sorte que l'amélioration dans les revenus nets sera d'environ \$1,300,000, a déclaré le président des C.N.R. M.S.J. Hungerford, dans son message du nouvel an.

LES journaux ont leurs opinions et ne se gênent pas de les exprimer. Au fait n'est-ce pas là leur essentielle raison d'être? C'est ainsi qu'un journal italien accuse l'Angleterre de soulever toute l'Europe contre son pays. Ce journal ne met pas gants blancs pour affirmer que l'Italie possède trois moyens d'obtenir des colonies dont elle a grandement besoin. L'un de ces trois moyens serait de déclancher une guerre européenne au moment opportun.

En faisant la guerre en Ethiopie, ce journal est d'avis que son pays fait la conquête d'un territoire colonial qui n'appartient encore à aucune autre puissance européenne, et se demande pourquoi on voudrait l'en empêcher.

Recettes éprouvées

ATOCAS

Voici une nouvelle sauce aux atocas qui n'exige pas de cuisson, et qu'on pourrait essayer pour varier.

2 tasses d'atocas.
1 pomme.
1 orange.

Lavez et équeutez les atocas. Coupez la pomme en quatre; ôtez le cœur, mais n'épluchez pas. Coupez l'orange en quartiers et ôtez les graines, mais n'épluchez pas—faite passer le tout par un hachoir. Ajoutez une tasse de sucre, remuez bien. Laissez "mûrir" plusieurs jours et la sauce n'en sera que meilleure.

Si l'oie est le plat de résistance, essayez la recette suivante:

Cocktail aux atocas

2 tasses d'atocas 1 orange
3 tasses d'eau 1 tasse de sucre

Recouvrez les atocas avec de l'eau. Faites cuire jusqu'à ce qu'ils soient tous en morceaux. Faites passer par une passoire à grosses mailles. Ajoutez du sucre. Faites chauffer jusqu'à ébullition. Faites refroidir et ajoutez le jus de l'orange. Servez très frais. Vous pouvez ajouter de la bière de gingembre (Ginger Ale) juste avant de servir.

Cocktail aux pommes et aux atocas.

Epluchez des pommes et coupez-les en dés de 1/2". Recouvrez du mélange précédent, et laissez reposer une heure avant de servir.

Sauce aux atocas (méthode rapide)

4 tasses d'atocas
2 tasses d'eau
1 1/2 tasse de sucre.

Faites bouillir le sucre et l'eau pendant cinq minutes. Ajoutez les atocas et faites bouillir jusqu'à ce que les atocas se fendent (généralement, cinq minutes suffisent). Vous aurez ainsi une sauce épaisse en gelée.

Pommes aux Atocas

1 tasse d'atocas 1 tasse d'eau
1 tasse de sucre 6 pommes

Recouvrez les atocas avec l'eau, faites cuire jusqu'à ce qu'ils se rompent. Passez par un tamis grossier. Ajoutez le sucre, pelez et coupez les pommes en huit. Faites cuire lentement jusqu'à ce que les pommes aient absorbé le jus. Faites refroidir et servez comme dessert avec de la crème fouettée. Servez-vous de pommes qui ne se rompent pas au cours de la cuisson. Les variétés Spy, Delicious, Russet ou Tolman Sweet sont à recommander.

Ces recettes ont été préparées par la Division des fruits, du Ministère fédéral de l'Agriculture.

LA PE

Publication autorisée
d'un abonné

A côté, M. Gaschait, levant les bras, mettait dans sa ceinture un jeune homme autrichien que dans ses rapports lous dont il fut le procureur général.

Sa distinction éprobité si éprouvé, plaire, que sa seule la magnifique carrière avait parcourue.

Cousin germain s'était toujours bé Molinié. Il aimait bon cœur, sa bouche Mais surtout il était gustine.

Octave Cantara Gaston Beaudouin le pont de l'Avey beau paysage que les à la naissance de Mme Rivet avait ameuté les voisins Victoire.

Une visite chez quelle aubaine! Rosalie et lui derrière entendu dire le bord du Vieur, où chercher de l'eau à Mais Rosalie n'entendu sinon les laveuses contre ce gourmande, cette liné.

A son tour, tant laveuses, ces mauvaises, ces pétr Rosalie d'étourdie sait rien, qui n'écou Finalement elle tine.

— Ma fille, tu vtu choisiras six plus grosses et les garde qu'elles soient Mets-les dans la anse et ruban et rain... Ou plutôt tement à la cuisine Céline... Mais n sans avoir des dét

Son de

Mme. John Sp N. Y., écrit: "J sachiez que le No fait pour moi des frais de maux d'e me fallait fréquer alors dans un j votre médecine. espoir. Je fis l'ac Novoro et en l'es me sentais beau deux ans je pren médecine et je v bien. Je ne vou passer." Le Nov la digestion et Il règle les intes tème des matièr faisant il produi sur l'état de sant vendu chez les seulement être locaux. Pour ré Dr. Peter Fahr Washington Blv Livré exempt d

50 à 200 gros paq
6 sous chacun.

Demandez aujour
et 170 paquets de
montre à
ALLEN NOUVEA

NOTRE FEUILLETON
LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par La Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

A côté, M. Gaston Beaudoin marchait, levant les bras, levant la canne, et mettait dans sa conversation avec ce jeune homme autant d'action oratoire que dans ses rapports à la cour de Toulouse dont il fut longtemps le brillant procureur général.

Sa distinction était si frappante, sa probité si éprouvée, sa piété si exemplaire, que sa seule personne évoquait la magnifique carrière de magistrat qu'il avait parcourue.

Cousin germain de tante Victoire, il s'était toujours beaucoup intéressé aux Molinié. Il aimait sa cousine pour son bon cœur, sa bonhomie, son franc parler. Mais surtout il était le parrain d'Augustine.

Octave Cantarane et le conseiller Gaston Beaudouin étaient encore sur le pont de l'Aveyron à contempler le beau paysage que forment les petites îles à la naissance du confluent, que déjà Mme Rivet avait aperçu les visiteurs, ameuté les voisins et prévenu tante Victoire.

Une visite chez le cousin Gaston: quelle aubaine! Tante Victoire appela Rosalie et lui demanda si elle n'avait rien entendu dire hier soir en lavant au bord du Viaur, ou ce matin en allant chercher de l'eau à la pompe.

Mais Rosalie n'avait rien appris, rien entendu sinon les imprécations des laveuses contre cette paresseuse, cette gourmande, cette tortue de Mme Molinié.

A son tour, tante Victoire maudit les laveuses, ces mauvais sujets, ces femmes de rien, ces pétroleuses. Elle traita Rosalie d'étourdie, de bestiole, qui ne sait rien, qui n'écoute rien.

Finalement elle s'adressa à Augustine.

— Ma fille, tu vas monter au galetas; tu choisiras six pommes rainettes, les plus grosses et les plus dorées... Prends garde qu'elles soient véreuses au moins... Mets-les dans la jolie corbeille avec anse et ruban et porte-les à ton parrain... Ou plutôt, tu monteras discrètement à la cuisine et tu les donneras à Céline... Mais ne reviens pas au moins sans avoir des détails sur cette visite!

Son dernier espoir

Mme. John Spaeth de Middletown, N. Y., écrit: "Je tiens à ce que vous sachiez que le Novoro du Dr. Pierre a fait pour moi des merveilles. Je souffrais de maux d'estomac si graves qu'il me fallait fréquemment vomir. Je lus alors dans un journal un article sur votre médecine. C'était mon dernier espoir. Je fis l'achat d'une bouteille de Novoro et en l'espace d'une semaine je me sentais beaucoup mieux. Depuis deux ans je prends régulièrement cette médecine et je me sens parfaitement bien. Je ne voudrais jamais plus m'en passer." Le Novoro du Dr. Pierre aide la digestion et l'action d'élimination. Il règle les intestins, tonifie les fonctions de l'estomac et débarrasse le système des matières toxiques. En ce faisant il produit un bienfait effectif sur l'état de santé général. Il n'est pas vendu chez les pharmaciens et peut seulement être obtenu des agents locaux. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.



GRATIS

Montres pour Dames et Messieurs. Couteleries. Accordéons. Aluminium. Articles de toilette. Robes etc., un choix de 300 belles primes données gratuitement aux personnes qui vendront de

50 à 200 gros paquets de graines de jardin à 6 sous chacun.

Demandez aujourd'hui notre beau catalogue et 170 paquets de graines pour gagner cette montre à

ALLEN NOUVEAUTÉS, St-Zacharie, Qué.

Augustine reparut quelques instants après avec un pli que son parrain lui avait remis pour tante Victoire.

Elles le lurent ensemble.

— Tu vois, Augustine: ton parrain nous invite à déjeuner; il s'agira de bien se tenir et de bien regarder... Mais pourquoi Gaston fait-il tant de mystères? Sais-tu au moins comment s'appelle ce jeune homme?

— Il s'appelle Octave!

— Octave, et puis?

— Je ne sais pas son nom de famille.

— C'est Céline qui te l'a dit?

— Non, c'est Angèle qui revenait de la gare avec une corbeille de linge.

Le jeune homme est arrivé par le train de 9 heures et elle a entendu que parrain lui disait: "Bonjour, Octave!"

— Octave! Un genre qui s'appelle Octave!

— Octave par-ci, Octave par-là!

J'aurais préféré un prénom en usage dans la famille, comme Philippe ou Hyacinthe!

Enfin, puisque ton parrain le présente, ce jeune homme est sûrement de bonne famille, distingué et sérieux.

Et sur le coup de midi Augustine et sa grand-mère s'avançaient très solennellement, tenant à elles deux le trottoir et la moitié de la rue.

Augustine avait un costume d'un bleu très sombre.

Sa toque d'un bleu plus pâle laissait déborder les belles boucles de ses cheveux dorés.

Tante Victoire avait mis sa coiffe la plus altière.

Elle portait un corsage de Céline, la serrait comme un haricot, et une belle mante avec agrafe d'argent qui donnait tout à fait un air de grande dame à la bonne bourgeoise qu'elle était.

Elles se dirigèrent vers la grande maison qui fait angle à l'autre bout de la rue, du côté du pont de l'Aveyron.

Elles donnèrent trois coups de marteau à la porte d'entrée pour annoncer leur arrivée, monterent au premier et frappèrent de nouveau au bureau de M. Beaudouin.

Frappez un peu plus fort, ma cousine, si vous voulez que je vous entende, répliqua le conseiller.

Tante Victoire entra vivement. Elle trouva le conseiller debout devant son bureau droit, l'abbé Séguy sur un fauteuil près de la cheminée, et un peu en retrait, assis sans la moindre gêne sur un pouf très bas, le jeune homme qui les intriguait.

A la vue de Mme Molinié, Octave se leva, puis s'effaça pour laisser à M. Beaudouin le loisir de faire les présentations.

Avec tante Victoire, les présentations ne sont pas gênantes.

M. Beaudouin n'avait pas encore parlé d'Augustine, que tante Victoire s'était installée sur le canapé et vantait à M. Octave les charmes de Barguelon, les charmes encore plus grands de sa petite-fille et l'ancienneté de la famille Molinié.

— Depuis l'an 1600, Monsieur Octave, depuis l'an 1600 jusqu'à la mort de mon pauvre mari, les Molinié ont été de père en fils consuls ou maires de Barguelon. Mon beau-père fit bâtir la poste et le grand-père de mon mari a doté le village de cette route sur arceaux que vous verrez tout à l'heure de l'autre côté du Viaur et qui est un vrai chef-d'œuvre.

Mais vous, Monsieur Octave, comment vous trouvez-vous ici? Qu'est-ce que vous faites en temps ordinaire? Vous avez l'air bien jeune! Et que font vos parents?

Le jeune homme était comme étourdi par ce flot de questions indiscrettes.

Céline le délivra. Elle avait frappé, et par la porte entr'ouverte elle cria à tue-tête: "Monsieur est servi!"

On s'avança vers la petite salle à manger meublée d'un vieux buffet de bois sombre et de grandes chaises en bois sculpté, au siège très étroit, mais au dossier très élevé.

Sur une nappe de fine toile, autour d'un bouquet de pâles bruyères, s'alignaient de belles assiettes dont les des-

sins fleuris s'harmoniaient curieusement avec la nuance du bouquet et la teinte sombre des meubles.

Tante Victoire, qui ne manquait pas de goût, le fit remarquer. Mais aussitôt elle déclara qu'elle avait dans son buffet un service de tasses à café auprès duquel cette petite vaisselle ne comptait pas.

— Si vous voyiez ces tasses, Monsieur Octave, ce léger filet doré, ces petits boutons d'or que l'on croirait distraitement jetés sur les soucoupes, cette ligne bleue crénelée qui encercle le fond des tasses!... Aussi, je ne le sors que très rarement, Monsieur Octave!

Mais quand vous viendrez déjeuner chez moi, vous aurez le joli service à café, le service ducal, comme nous l'appelons... car ce service a appartenu à un de nos cousins qui était le duc de Popenland... Oui, le duc de Popenland. Je répète parce que je vois que M. le curé sourit!

— Il me semblait, Madame Molinié, fit en souriant l'abbé Séguy, que ce service avait été donné à votre grand-oncle, le commandant, par une noble famille de Finlande chez qui il avait séjourné pendant sa captivité, après la retraite de Russie... Mais je ne croyais pas qu'il y eut un lien de parenté entre vous et les ducs de Popenland!

— Ce sont des racontars, Monsieur le Curé... Mon père m'a toujours dit qu'il y avait eu des nobles dans notre famille, de la vraie noblesse... et non pas une noblesse de pacotille, comme ces petits marquis du Magal dont vous faites tant de cas... J'ai chez moi deux blasons authentiques qui pourraient vous le prouver... Aussi, vous me comprenez, M. le Curé, et vous me comprendrez encore mieux, vous, Monsieur Octave... lorsqu'on vient me parler de marier Augustine à ce roturier de Cantarane, à ce mauvais avoué, à ce fumiste!

A ces mots on se regarda... Le conseiller présentait à ses invités la barquette de harengs: elle lui tomba des mains.

Sûle, tante Victoire ignorait que M. Octave était le jeune Cantarane. L'abbé Séguy l'avait appris au salon avant l'arrivée de ces dames, Augustine le devinait, et M. Beaudouin, étonné, effaré, consterné, se reprochait amèrement de ne pas avoir prévenu sa cousine.

Octave, lui, prit la chose avec le plus d'esprit et la meilleure grâce possible.

— Je vous donne raison contre M. le curé, Madame, dit-il en souriant... Je crois fermement que vous êtes apparentée avec la haute noblesse finlandaise!

Parfaitement, jeune homme... Il fait très bon causer avec vous... Et puisque tout vous intéresse, laissez-moi vous parler d'une autre affaire que j'ai beaucoup à cœur et qui vous montrera combien ce nom de Molinié est ancien et respectable.

Figurez-vous qu'il y a quelques semaines, un beau matin, je me suis rappelé, tout à fait par hasard, que, là-haut, près du château, dans une de nos terres,

Jouez de la Guitare Hawaïenne
Gagnez de l'argent dans vos soirées

APPRENEZ A JOUER la guitare hawaïenne, par correspondance. Cours complet. Méthode facile. Examens, diplôme, etc. Superbe guitare hawaïenne fournie GRATUITE avec la première leçon. Termes de paiements faciles. Des milliers de jeunes gens et jeunes filles diplômés recommandent notre cours. Ecrivez pour détails.

Le Conservatoire de Musique Hawaïenne
251-A, rue St-Joseph, Québec.

il y avait un endroit où le sol résonnait sous le pas des bœufs. J'ai consulté le notaire Malafette qui est un imbécile, un rossard, une sourdagne, mais qui connaît assez bien l'histoire ancienne du village, et, sur son avis, j'ai commencé les fouilles.

— Quelle folie, mon pauvre Octave! s'écria malgré lui le conseiller.

— Et voilà qu'hier... N'en déplaise à ces messieurs qui ont toujours plâtré sur mon idée et critiqué mon entreprise! Hier, dis-je, un ouvrier m'a rapporté une grosse pièce de monnaie... (en fer, en bronze ou en fonte, je ne sais) où l'on voyait: d'un côté, une grosse fleur de lis; de l'autre une porte de forteresse, et tout autour une inscription latine que mon cousin n'a pas su lire!... que M. le curé n'a pas su lire!... que le notaire n'a pas su lire!...

si bien que je me demande ce que font tous ces messieurs dans les séminaires, dans les facultés, dans les écoles de droit?

— Eh bien! Madame, fit Octave, laissez-moi vous dire que je serais bien aise de voir votre champ et les premiers travaux que vous y avez entrepris!

— Bravo! Monsieur Octave, nous irons tous ce soir!... Tu entends, Augustine? Et je pense bien que Monsieur le curé, n'aura pas l'habileté de se récusier!

(A suivre)

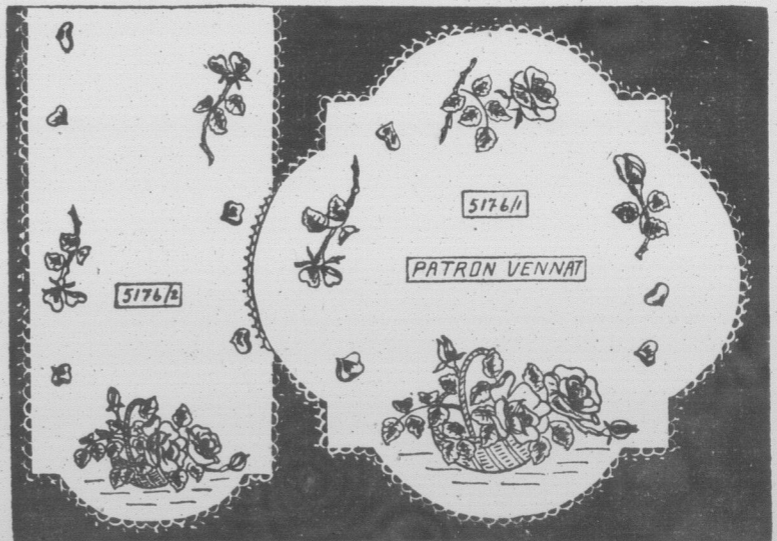
GRATIS! GRATIS!

Magazine illustré mensuel consacré à la Broderie et à la musique, contenant les modèles les plus nouveaux, leçons sur les arts domestiques, dernières créations musicales et théâtrales; aussi diverses attractions.

Ce Magazine vous sera envoyé chaque mois pendant un an, sur réception de 12c pour payer les frais de poste. Ecrivez à:

RAOUL VENNAT
3770-3772 ST-DENIS
MONTREAL

La broderie est un agréable passe-temps



No 5176.—Centre et Chemin pour garniture de boudoir ou de Salle à Manger. Chacun à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c chaque. Etampé sur toile hûtre suivant qualité chemin de 18 x 54 po 75c ou \$1.00. Sur toile écarpe \$1.05. Centre de 36 po 90c ou \$1.25. Coton ou soie pour la broderie 40c. Abonnez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an. Circulaire religieuse 5c. Circulaire de baptême 5c. Circulaire de nappes 5c.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 23 au 30 décembre

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente, la demande s'est continuée active et avec une offre très limitée, une autre avance a été enregistrée dans les prix.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 30 décembre courant, le numéro un pasteurisé d'herbe était coté au gros de 26c à 26½ la livre, et le beurre frais de 25½c à 25¾c la livre.

ŒUFS

Montréal et Québec.—Avec une demande plutôt limitée et une augmentation considérable dans les arrivages, qui a occasionné accumulation il y a eu plus forte pression de vente et cela a été de nature à faire fléchir les prix de 2c à 3c la douzaine pour toutes les différentes catégories.

VOILAILES VIVANTES

Il y a actuellement rareté de poules grasses et pesantes sur notre marché. Les prix de ces dernières ont subi une avance de 1c la livre.

Les quelques arrivages de poulets trouvent facilement preneur aux prix actuels.

VOILAILES ABATTUES

La demande pour les volailles abattues s'est continuée tranquille, mais avec des arrivages restreints, il nous a été possible d'en disposer aux prix de la semaine précédente et par conséquent, les prix actuels restent stables.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec.—Marché très ferme avec une avance de prix d'environ 1c la livre.

PORCS ABATTUS

Montréal.—Marché ferme et prix facilement soutenus au niveau actuel.
Québec.—Marché très ferme avec une légère avance de prix.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 23 décembre, 1935:—
Bétail, 321; veaux, 623; porcs, 1584; moutons, 525.

BÉTAIL

Les très faibles arrivages de la matinée furent achetés en peu de temps à des prix fermes. Il y a quelques classes de bovillons qui ont enregistré une légère avance de

prix. Certaines ventes ont pu être faites à 6¼c et même 6½c la livre. La demande pour les vaches et les taures est forte, de même que pour les taureaux. Les vaches destinées à la mise en conserve sont recherchées et bien que les prix n'aient pas changé, ils restent très fermes, les moins bons sujets se payant 1¾c la livre. On peut s'attendre à ce que les prix pour toutes les classes de bêtes à cornes soient fermes au cours des quelques semaines à venir.

VEAUX

La demande pour les veaux de lait a été particulièrement forte et il eût été possible de disposer de quantités beaucoup plus fortes à prix fermes. Les meilleurs sujets rapportaient de 8c à 9c et même 9½c la livre. Ces prix resteront les mêmes pendant quelque temps. Les veaux de champs étaient également fermes et allaient de 3c à 4c la livre. Les arrivages, étant généralement faibles à ce temps de l'année, il y a lieu de croire que les conditions favorables du moment ont chance de se maintenir même dans le cas des veaux de champs. Il ne faudrait pas toutefois oublier que les veaux deviennent de plus en plus difficiles à vendre lorsqu'ils dépassent le poids de 200 livres; il faudrait donc s'efforcer d'en disposer avant qu'ils atteignent ce poids.

MOUTONS—AGNEAUX

La demande pour les moutons est plus ou moins prononcée. Les prix ne vont que de 2c à 4c la livre et nous ne pensons pas qu'une amélioration soit possible étant donné le manque de qualité des expéditions qui nous sont faites de ces temps-ci. Les agneaux laissent également beaucoup à désirer sous le rapport de la qualité et les acheteurs ne montrent d'intérêt que pour les sujets de réelle qualité. Les prix offerts cette semaine étaient de 7½c la livre pour des agneaux de qualité inférieure. Il ne faudrait donc pas se baser sur ce prix pour apprécier les sujets de belle qualité. Ces derniers pourraient certainement rapporter d'un demi à un sou la livre en plus.

PORCS

Le ton général de ce marché a changé beaucoup au cours des derniers jours et ce matin les acheteurs étaient intéressés à se procurer des porcs le plus tôt possible. La plupart des ventes ont été faites sur la base de 8.40c la livre pour les bacons. Quelques ventes ont été faites à 8½c, mais ce n'était que pour quelques petits lots de qualité exceptionnelle. On croit que les prix actuels se maintiendront pen-

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 28 DÉCEMBRE 1935

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 24 DÉCEMBRE 1935 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé... 25½c No 1 Non pasteurisé, 24¾c No 2..... 24¼c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A.....	19c la lb.
B.....	17c la lb.
C.....	14c la lb.
Coqs.....	12c la lb.

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)

Spécial, 6 lbs. et plus.....	30c
A—6 lbs. et plus.....	28c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.....	26c
B—6 lbs. et plus.....	27c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.....	25c

DINDES ABATTUES

A.....	32c
B.....	29c
C.....	26c

OIES ABATTUES

A.....	20c
B.....	17c
C.....	15c

ŒUFS

A—Gros.....	37c Doz.
A—Moyens.....	30c "
A—Poulette.....	27c "
B.....	25c "
C.....	20c "

PORCS ABATTUS

Bon.....	11½c la lb.
Moyen.....	11c la lb.
Commun.....	10c la lb.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs. et plus.....	28c
A—6 lbs. et plus.....	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.....	25c
B—6 lbs. et plus.....	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.....	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.....	22c
C—6 lbs. et plus.....	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.....	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.....	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.....	16c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs. et plus.....	21c
A—5 lbs. et plus.....	20c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.....	18c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.....	15c
B—5 lbs. et plus.....	18c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.....	17c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.....	15c
C—5 lbs. et plus.....	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.....	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.....	13c

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)

Bon.....	13c la lb.
Moyen.....	11c la lb.
Commun.....	9c la lb.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 23 déc. 1935

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants		Veaux de champs	
Porcs à bacon (Select).....	190 à 230 lbs. — \$8.40 à \$8.50	Bon.....	3¼c à 3½c lb.
Primes de \$1.00.		Commun.....	2¾c à 3c "
Porc à bacon.....	180 à 230 lbs. — \$8.40 à \$8.50	Agneaux	
Porc à boucherie.....	160 à 240 lbs. — \$7.90 à \$8.00	Bon.....	7½c à 8c lb.
Porcs légers.....	120 à 160 lbs. — \$7.50 à \$8.00	Non châtrés.....	6c "
Porcs lourds.....	240 à 270 lbs. — \$7.90 à \$8.00	Commun.....	6c "
Extra lourds.....	270 lbs. ou plus — \$7.40 à \$7.50	Moutons	
Truies.....	\$6.50 à \$7.00	Bon.....	3c à 4c lb.
Vaches		Commun.....	2c à 2½c "
Choix.....	3½c à 3¾c lb.	Bouvillons	
Bonne.....	3c à 3¼c "	Choix.....	6c à 6½c lb.
Moyenne.....	2½c à 2¾c "	Bon.....	5¼c à 5½c "
Commune.....	1¾c à 2¼c "	Moyen.....	4½c à 5c "
Très Commune.....	1½c à 1¾c "	Commun.....	3½c à 4c "
Veaux de lait		Commun (légers).....	2¼c à 2½c "
Choix.....	9½c à 10c lb.	Taures	
Bon.....	8½c à 9c "	Choix.....	4½c à 4¾c
Moyen.....	8c à 8½c "	Bonne.....	3¾c à 4c
Commun.....	6c à 7c "	Moyenne.....	3c à 3½c
TAUREAUX		Commune.....	2c à 2½c
Choix.....	3c à 3½c	TAUREAUX	
Bon.....	2¾c à 3c	Choix.....	3c à 3½c
Moyen.....	2½c à 2¾c	Bon.....	2¾c à 3c
Commun.....	2c à 2½c	Moyen.....	2½c à 2¾c
		Commun.....	2c à 2½c

dant quelque temps et qu'ils ont même chance de s'améliorer encore plus. La prime de \$1.00 par tête était payée pour les sujets de choix, pendant que les coupes suivantes étaient en vigueur: bouchers, pesants et légers; coupe de ¾c la livre; extra pesants, coupe de 1c la livre. A noter que les légers ne subissent présentement qu'une coupe de ½c la livre au lieu de 1c. Il ne faudrait pas cependant que l'on profite de ce fait pour vendre ses sujets avant qu'ils aient atteint le poids de 200 à 220 livres, auquel on conseille de se rendre avant de songer à disposer de ses sujets. Il ne faudrait pas non plus pêcher par l'autre excès qui consiste à garder ses porcs pour qu'ils dépassent les 230 livres. Les truies se vendent bien et rapportent généralement 7c la livre.

Consultations légales

(Suite de la page 6)

merce est un trompe l'œil ou est semblable ou analogue à une autre déjà enregistré.e

TAXES MUNICIPALES. — Q. Le propriétaire qui paie des taxes pour une quantité de terrain dont il n'est pas propriétaire, mais qui, par erreur, ont été inscrites dans les livres de la municipalité, a-t-il un droit de recours contre la municipalité pour les argentés qu'il aurait donnés de trop?

Rép. à L. M.—Il aurait un recours contre la municipalité pour se faire rembourser.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 28 DÉCEMBRE 1935:

ŒUFS		PORCS ABATTUS	
A (gros).....	36c	A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs.....	11½c
A (moyen).....	30c	B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs.....	11½c
A (poulettes).....	27c	Boucher, 110 lbs à 160 lbs.....	11c
B.....	25c	Lourds, 160 lbs à 200 lbs.....	10½c
C.....	22c	Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs.....	1c
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)		POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)	
Bon.....	14c lb.	A—6 lbs et plus.....	28c
Moyen.....	12c "	A—5 lbs à 6 lbs.....	26c
Commun.....	10c "	B—6 lbs et plus.....	26c
AGNEAUX ABATTUS		B—5 lbs à 6 lbs.....	24c
No 1—35 à 45 lbs.....	14c lb.	B—4 lbs à 5 lbs.....	23c
No 2—30 à 35 lbs.....	12c "	POULES ABATTUES (Sélectionnées)	
No 3—25 à 30 lbs.....	11c "	A—6 lbs et plus.....	22c
POULES ABATTUS (Sélectionnés)		A—5 lbs à 6 lbs.....	21c
A—6 lbs et plus.....	26c	A—4 lbs à 5 lbs.....	20c
A—5 lbs à 6 lbs.....	25c	B—6 lbs et plus.....	20c
A—4 lbs à 5 lbs.....	24c	B—5 lbs à 6 lbs.....	19c
B—6 lbs et plus.....	24c	B—4 lbs à 5 lbs.....	18c
B—5 lbs à 6 lbs.....	22c	C—6 lbs et plus.....	17c
B—4 lbs à 5 lbs.....	21c	C—5 lbs à 6 lbs.....	16c
C—6 lbs et plus.....	20c	C—4 lbs à 5 lbs.....	15c
C—5 lbs à 6 lbs.....	18c	Coqs.....	10c
C—4 lbs à 5 lbs.....	17c		

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal;— Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

ure

AUX VERTES
n OVIDE GODIN
nt, Québec.

t F.O.B. Québec et
élevés. Peaux avec
sans sel per, es sui-

es ou salées
chaque peau, .07c.
ntes les peaux de 52
peaux de 50 lbs net.

raissés, enlevées par
12 lbs moins une par

campagne 8 à 15 lbs.
.08c. la lb.

engraisés pesant
e. 75c.

ons 65c chaque.

de bonne qualité
e 15c de moins.

ue à .22c la lb.

ière .06 la lb.

la lb.

o 1, pesantes 70c

ans laine .05.

déc. au 11 jan 19. 6.

aison ou
e-cour

MENTAIRES

.....	\$1.05
.....	1.10
.....	1.35
.....	1.30
.....	1.30
.....	1.10
.....	1.65
.....	2.55
.....	2.60
.....	1.30
.....	2.50
.....	2.85
.....	1.65
.....	1.90
.....	11.00
.....	9.00
.....	2.50
.....	3.25

on.....	\$5.00
.....	4.70
.....	4.60
.....	4.50

al.....	\$.53
Le sac	\$1.40
.....	1.00
.....	\$3.20
.....	2.40

ALÉ

u baril).....	54.00
u baril).....	50.00
u baril).....	49.00
u baril).....	48.00

u baril)..... \$48.00
as et maigre 33.00

X

nv. 31 déc. 1925	41
.....	75
.....	11
.....	07½
.....	11
.....	13.75

EURS

MONTRE
Gratis!
 Pour la vente de 24
 bouteilles de parfum de
 luxe, de .95 à 15 cents.
 Annuel : Fougère, Sot de
 vanille, Contalier, et
 Chapelier et autres cadeaux pour Gensons
 et Filles.
 Demandez notre catalogue
NOVEL ART Co. Reg'd
 4, Édifice Bédard, Québec.

Fruits et légumes

Il est entré 119 wagons de fruits et de légumes sur le marché de Montréal durant la semaine finissant le 26 décembre rapporte le service des marchés de la Division fédérale des fruits. Ce nombre se compare à 215 pour la semaine précédente. Il est entré 19 chars de pommes, 26 de patates, 15 de fruits assortis; 23 de légumes mélangés, 3 de bananes et 33 de fruits tropicaux. Sur les 26 chars de pommes de terre, Québec en fournit trois, l'île Prince-Édouard deux et le Nouveau Brunswick 21.

OXYMEL

SIROP AU MIEL.—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet.

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé
 par "LE SOLEIL", Limitée
 Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

Les épreuves de lait et de crème

(Suite de la page 5)

le lait écrémé, le lait de beurre et le petit-lait de fromage. Il sert plus spécialement à déterminer la richesse en gras du lait et de la crème afin de retourner aux patrons l'argent provenant de la vente du beurre, du fromage ou des autres produits fabriqués.

Pour établir la valeur moyenne du lait ou de la crème, d'une période de répartition, soit d'une ou de deux semaines, ou d'un mois, on a recours à la formation d'un échantillon composé. Cet échantillon est censé représenter aussi exactement que possible toute la masse de lait ou de crème apportée par le patron durant cette période ainsi que la qualité. Pour que l'échantillon composé représente bien toute la masse il faut que chacun des petits échantillons qui auront été prélevés à chaque livraison soient proportionnels à la pesanteur de chacune d'elles; c'est-à-dire que si l'on prélevait un échantillon d'une écope dans une pesée, disons de 100 livres, le premier jour d'une période, et que le deuxième jour la pesée soit de 200 livres, il faudrait dans cette deuxième livraison prélever deux écopés, et ainsi de suite pour toutes les livraisons suivantes, en se reportant toujours à la pesée de la première livraison. L'observation de ce détail a encore plus d'importance pour la crème que pour le lait parce que le pourcentage de gras peut varier assez sensiblement d'un jour à l'autre, soit par la volonté intentionnelle du patron ou par les conditions différentes dans lesquelles se fait l'écrémage du

lait à la ferme. Pour que l'échantillon composé représente bien la qualité moyenne du lait ou de la crème dans lesquels il aura été prélevé il faut que ceux-ci aient été parfaitement bien mélangés. Quand le lait et la crème sont tant soit peu longtemps au repos il se produit une ascension assez rapide de la matière grasse, ainsi qu'une descente des solides non gras, qui font que si le mélange n'est pas fait immédiatement avant de prélever l'échantillon, le pourcentage de gras peut varier assez sensiblement et être la cause d'injustice plus ou moins grave envers les patrons.

Nous ne pourrions jamais trop insister sur la nécessité de bien faire le mélange avant la prise de l'échantillon ainsi que sur celle de le prendre proportionnel à la pesée, parce que de l'observation de ce détail dépend la justice avec laquelle les patrons seront traités.

Il est arrivé dans quelques cas de rencontrer des patrons qui, ayant observé que le fabricant ne prenait jamais plus qu'une écope, pour la formation de l'échantillon composé, ont fait varier, intentionnellement, la richesse de leur crème à chaque livraison de manière à augmenter le pourcentage de gras de leur échantillon. De fait la chose est facile à comprendre; en produisant de la crème riche, le patron en aura beaucoup moins pesant qu'en en produisant de la pauvre. Si le fabricant en prend une écope dans chaque pesée sans tenir compte du poids, l'échantillon composé, ainsi formé, représentera autant de crème riche que de crème pauvre, quand en réalité il en a beaucoup moins sur la balance. Le fabricant, par son insouciance ou sa négligence à observer ce détail, contribuera à avantager ce patron au détriment des autres. Il y a beaucoup de fabricants qui, pour obvier à la difficulté de former un échantillon composé bien représentatif, ont adopté la pratique de faire l'épreuve de la crème à chaque pesée. Cette pratique a été fortement combattue dans certaines localités sous prétexte qu'elle requiert un surcroît de travail et de dépenses qui ne sont pas compensés par les bénéfices que les patrons peuvent en retirer.

La question de rendre obligatoire l'épreuve de la crème à chaque pesée, est à l'étude et il serait désirable que les intéressés feraient connaître les raisons qu'ils ont d'être pour ou contre cette pratique.

Au cours de la présente saison il y a quelques patrons, qui ne sont pas les moins observateurs, qui se sont rendu compte et qui nous ont signalé des abus d'un nouveau genre. Le fabricant, dans

POUR LA GRIPPE
 Le Meilleur
 Parmi Les Meilleurs
BUCKLEY'S
 MIXTURE
 — AGIT COMME L'ECLAIR — 10P

certains cas, après avoir lavé les bocaux à échantillons, y laissait une certaine quantité d'eau suffisante pour diminuer assez sensiblement le pourcentage de gras à l'épreuve. Dans d'autres cas, le fabricant, après avoir prélevé un échantillon dans de la crème très riche, déposait son écope dans un vase rempli d'eau pour la débarrasser de la crème qui y adhère, pour ne pas enrichir l'échantillon du patron suivant, ce qui est bien. Seulement ce qui est mal, c'est qu'il ne prend pas la précaution d'égoutter suffisamment son écope avant de prélever l'échantillon suivant. Ce manque de précaution contribue encore à faire varier plus ou moins le pourcentage de gras des échantillons. Il faut, après que l'écope a ainsi été rincée, trouver moyen de la suspendre l'ouverture en bas afin de l'égoutter parfaitement avant de prélever un autre échantillon. Ces patrons nous ont signalé ces abus après avoir fait faire des épreuves d'échantillons de comparaison dans lesquels le pourcentage de gras a été plus ou moins différent de celui obtenu dans les échantillons de la fabrique.

Les patrons ne doivent pas oublier que s'il y a des fabricants qui sont très soucieux de leur rendre justice sous tous les rapports, il y en a par contre qui le sont moins. Etant en contact journalier avec eux, ils peuvent, s'ils sont le moins observateurs, se rendre compte, plus facilement, des abus dont ils peuvent être l'objet, de la part de ceux qui sont plus ou moins scrupuleux, que ne le peuvent les inspecteurs qui ne font des visites qu'occasionnellement aux fabriques. Ils peuvent être assurés que les inspecteurs leur seront toujours reconnaissants pour la coopération qu'ils voudront bien leur accorder dans les moyens à prendre pour réprimer tous les abus qui pourront se glisser de quelque manière que ce soit. Il n'y a pas de moyens plus efficaces pour réprimer les abus que de refuser la recommandation pour le renouvellement des permis de fabriquer, et d'expert essayeur de lait. C'est celui qui a le mieux réussi dans le passé. Un fabricant qui ne se soucie pas de donner justice à ses patrons mérite bien aussi qu'on lui refuse notre recommandation.

Respectueusement soumis par,
 Votre obéissant serviteur,
PIERRE BOUCHARD.

Votre cheval **TOUSSE-T-IL?** Évitez le **SOUF-FLE.** Donnez-lui **ANTI-TOSSA**, le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Ecrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Etablie en 1899.

Il s'est fabriqué en 1934, au Canada, pour une valeur de \$1,544,000 d'articles de sport. En 1933 les chiffres sont \$1,097,000.

Le premier ministre français Pierre Laval dont on craignait la chute du cabinet, la Grande Bretagne ayant désavoué l'entente conclue entre son ex-ministre des Affaires étrangères, Sam Hoare et M. Laval, vient de remporter deux victoires éclatantes à la Chambre des députés. Dans un vibrant discours, il affirme que la France et l'Angleterre ont conclu une alliance militaire le 18 octobre; qu'il est fidèle à la Société des Nations et que les sanctions sur le pétrole ne seront considérées que lorsque les Etats-Unus auront pris une décision en janvier.

NOUS METTONS À VOTRE
 DISPOSITION UN
SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillés de la ville — pouvant exécuter tous genres d'impressions tels que :

Brochures — rapports — documents
 catalogues — en-têtes de lettres — circulaires
 cartes — etc.

LE SOLEIL LTEE
 (Département de l'Imprimerie)

Gens de la campagne et du district
FAITES IMPRIMER
 "SOLEIL"
 Nos prix sont bas!
 DEMANDEZ NOS COTATIONS

Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement

Le Bulletin de la Ferme, Ltée.
 No 1 de la Couronne, Québec P. Q.
 (Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN Nom _____
 R. R. No _____
 NOUVEAU Bureau de poste _____
 Comté _____ Province _____

Faites une croix dans le carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

REC. N.B. Les adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

27 SEP 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC